FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Burkina Faso	
TITRE DU PROJET : Edification d'une paix durable : Appui au Renforcement des capacités du Burkina Faso à comprendre, prévenir et contrer les menaces de financement du terrorisme. **NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :**	
Modalité de financement du PBF : ☐ IRF ☒ PRF	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :** ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : ONUDC, ONU PNUD, ONU **Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :** **Partenaires de mise en œuvre gouvernementaux** : - Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité ; Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les institutions, Garde des Sceaux ; Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective; Comité National de Coordination des Activités de Lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (CNCA-LBC/FT), Pôle judiciaire dans la répression des actes de terrorisme et Pôles spécialisés dans la répression des infractions économiques et Financière et de la criminalité organisée, Brigade Spéciale des Investigations Anti Terroristes (BSIAT)., Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF). **Partenaires de mise en œuvre non-gouvernementaux/ONG/OSC locale** : Organisations de la société civile (REN-LAC, Cellule Norbert Zongo pour le Journalisme d'Investigation en Afrique de l'Ouest), Initiative pour la transparence dans les Industries extractives (ITIE-BF), la société civile en général et les associations des femmes et des jeunes (Secrétariat Permanent des ONG, Coalition-Femme-Paix et Sécurité.), le secteur privé et les organisations professionnelles	
Durée du projet en mois[1] : 24 mois **Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : 5 régions :** Région Haut Bassins (Bobo-Dioulasso) ; Région Centre (Ouagadougou) ; Région de Centre Sud (Manga) ; Centre Nord (Kaya) et Centre Est (Tenkodogo)	

[1] La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

[1] Le commencement official du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes[2]

☐ Initiative de promotion des jeunes[3]

☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)

☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

ONUDC : **$ 1 360 000**

PNUD : $ 640 000

Total PBF : $ 2 000 000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : $ 320 000 (Fonds ONUDC)

PBF 1ère tranche (70%) :	**PBF 2ème tranche* (30%) :**	**PBF 3ème tranche* (_%) : NA**
ONUDC : $ 952 000	**ONUDC : $ 408 000**	XXXXX
PNUD : $ 448 000	**PNUD : $ 192 000**	XXXXX
Total : $ 1 400 000	**Total : $ 600 000**	Total : $ XXXXXX

Brève description du projet :

Ce projet de consolidation de la paix s'inscrit dans une perspective d'atténuation de conflits à travers le développement et la mise en œuvre de stratégies de perturbation financière (ou asséchement des ressources financières) du terrorisme, facteur de l'insécurité au Burkina Faso.

En effet, les ressources financières permettent de motiver et de faciliter le recrutement de combattants, à travers un salaire régulier ou une aide ponctuelle aux familles des combattants. Elles permettent également l'acquisition d'armements, de munitions, d'explosifs, de moyens de transport (en particulier motos) et de carburant, d'équipements militaires ainsi que de moyens de communication (téléphones, GPS).

Les sources de financement connues des groupes armés non identifiés sont l'extorsion de fonds sur les routes, les trafics illicites, les "taxes" de protection prélevées sur les populations, les dons ou « zakat », le vol de bétail, le trafic d'or, les enlèvements contre rançon et l'exploitation abusive des organisations à but non lucratif (OBNL).

Le projet permettra de mieux comprendre, de prévenir et de contrer les menaces de financement du terrorisme, à travers le développement de stratégies effectives et efficaces basées sur des données fiables (incluant une dimension de genre) et sur la participation des parties intéressées, notamment les instituts nationaux de recherche et statistique, les agents d'application de la loi, le secteur privé, les associations professionnelles (par exemples les journalistes, notaires etc.) et des communautés, tout en tenant compte des rapports de pouvoir entre hommes et femmes et entre générations.

En effet, le projet s'efforce d'introduire une approche sensible au genre dans la lutte contre le financement du terrorisme, une lutte qui a traditionnellement été indifférente à ces enjeux. En encourageant la participation active d'hommes et de femmes, ce projet aborde frontalement les structures de pouvoir patriarcales qui ont souvent exclu les femmes de ces efforts. De plus, le projet souligne la nécessité d'inclure les jeunes, qui représentent la majorité de la population burkinabè. Il est à noter que ces jeunes ont généralement peu d'influence sur les décisions communautaires au Burkina Faso. Ainsi, cette initiative vise non seulement à combattre le financement du terrorisme de manière efficace, mais aussi à autonomiser les groupes traditionnellement marginalisés, notamment les femmes et les jeunes, dans ce domaine crucial.

[2] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

[3] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Processus de consultation du projet avant la soumission au PBSO :
Pendant la phase de rédaction de la note conceptuelle, les agences de mise en œuvre du projet ont consulté les structures suivantes :

- Équipe pays du Système des Nations Unies (UNCT) au Burkina Faso
- Ministère en charge de la Sécurité, Ministère en charge de la Justice, Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille, Ministère en charge de la Défense, Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
- Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF)
- Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC)
- Pôle judiciaire spécialisé (PJS);
- Pôles spécialisés économiques et financiers et criminalité organisée;
- Brigade spéciale des Investigations Anti-Terroriste et de lutte contre la criminalité organisée (BSIAT)
- Coordination nationale de lutte contre le terrorisme (CNCT)
- Brigade Centrale de Lutte contre la Cybercriminalité;
- Comité National de Lutte contre la Drogue;
- Conseil National de la Statistique;
- Conseil National de Sécurité d'Etat (CNSE) ;
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD);
- Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE);
- Réseau National de Lutte Anticorruption (REN-LAC),
- Cellule Norbert Zongo pour le Journalisme d'Investigation en Afrique de l'Ouest (CENOZO)
- Conseil National de la Jeunesse
- Réseau burkinabè des jeunes leaders pour l'intégrité
- Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA)/CEDEAO
- Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burkina Faso ;
- Chambre des Mines du Burkina (CMB)
- Association des femmes policières du Burkina Faso
- Secrétariat permanent des ONG (SPONG);
- Coalition-Femme paix et sécurité (COFEPAX).

De même, les structures ci-dessus listées ont été consultées et impliquées dans la rédaction du document de projet. Un atelier de consultations a été organisé le 21 mars 2023, réunissant 60 participants de ces structures ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[1] : 2
Spécifiez le pourcentage **(%)** et le montant **($)** du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : **30.62% % soit 623,596 $.**

Expliquez *brièvement* par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes[2] :

Le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes par :

1. L'intégration des considérations de genre dans les évaluations sectorielles et dans la mesure statistique (Résultat 1, Produit 1.1 et Produit 1.3), qui permettra le développement des mesures de perturbations financières adaptés et proportionnées, en minimisant les effets et impacts économiques négatifs différenciés en fonction du genre.
2. Le renforcement des capacités en matière d'analyse et opérations basées sur le genre des organes d'application de la loi (produit 1.2, Activité 1.2.2), ce qui permettra de mieux prendre en compte les rôles et les vulnérabilités spécifiques des hommes et des femmes par rapport à la procédure en cours et améliorer l'égalité de genre.

3. La création d'un vivier de femmes spécialisées dans les investigations, poursuite, et jugement des crimes liés au BC/FT (Produit 1.2, Activité 1.2.5), ce qui permettra aussi une meilleure autonomisation des femmes dans un secteur de l'application de la loi dominé par les hommes, ainsi que stimuler la vocation professionnelle d'autres filles particulièrement des zones rurales (Produit 2.3, Activité 2.3.3)
4. La valorisation de femmes travaillant dans le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme, tant au sein des institutions que dans le secteur privé, professionnel (tel que le journalisme d'investigation), ou communautaire, afin de briser les barrières et stéréotypes de genre et inspirer des changements de comportement durable (Produit 2.1, Activité 2.1.4 et Produit 2.2, Activité 2.2.7)
5. La formation et valorisation de femmes leaders communautaires, en veillant à la dynamique intergénérationnelle (Produit 2.3, Activité 2.3.1)

[1] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).
[2] Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

Degré de risque du projet[4] : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[5]) :

(1.2) Etat de droit

*Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNIDAP** auxquels le projet contribue au Pilier 1 « Paix »*

- Effet 1.1 : « **l'efficacité des institutions est améliorée et les populations en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un Etat de droit »**
- Effet 1.2: « c**haque enfant et chaque femme des groupes les plus vulnérables à risque ou affectés par la violence, l'exploitation et les discriminations sont mieux protégés dans un environnement familial, communautaire et institutionnel renforce »**

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : ODD 5, 16 et 17

Type de demande : **Nouveau projet :** ☒ **Révision de projet :** ☐	

[4] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats
[5] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE *Nom : Amado Philip de Andrés* *Signature* [redacted] *Nom de l'agence : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime* *Titre : Régional Représentative* *Date et visa :* **18 January 2024**	**Représentant du Gouvernement national** *Nom : Aboubakar Nacanabo* *Signature :* [redacted] *Titre : Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective* *Date et visa :*
AGENCE RECIPIENDAIRE *Nom : Alfredo Teixeira* *Signature* [redacted] *Nom de l'agence : Programme des Nations Unies pour le Développement* *Titre : Représentant Résident a.i.* *Date et visa :*	
Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Burkina Faso *Nom : Alain Akpadji* *Signature* [redacted] *Titre : Coordonnateur Résident a.i.* *Date & visa :*	**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)** *Nom du représentant : Elizabeth Spehar* [redacted] *Signature* *Titre : Sous-Secrétaire générale pour l'appui à la consolidation de la paix* *Date & visa :* 27 March 2024

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) *Décrire brièvement les conclusions principales de **l'analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.*

Le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire depuis 2015 avec son corollaire de victimes militaires, civiles et de déplacés internes. Le *Global Terrorism Index 2023*, place le Burkina Faso à la deuxième position des pays les plus affectés par le terrorisme au monde[i]. Cet index prend en compte quatre éléments à savoir les incidents, les morts, les blessés et les otages sur une période de 5 ans.

Cette crise a été à la base de l'instabilité politique qu'a connu le Burkina Faso par l'avènement successif de deux coups d'état intervenus successivement le 24 janvier 2022 et le 30 septembre 2022. Le Niger, pays frontalier, vient également de connaitre un coup d'état en juillet 2023. Face à la résurgence des coups d'états dans son espace, la CEDEAO entend fermement mettre en œuvre son Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité. D'où l'observation des tensions politiques entre ces Etats et l'organisation régionale. En plus des sanctions économiques déjà appliquées lors de situations similaires au Mali et au Burkina Faso, la CEDEAO n'a pas écarté l'option d'une intervention militaire au Niger pour rétablir l'ordre constitutionnel. Durement ressenti par les populations déjà éprouvées par les affres de l'insécurité, les sanctions prises par la CEDEAO en réponse à ces différents coups d'état "ne semblent pas produire les résultats escomptés" de l'avis de Moussa Faki Mahatma Président de la commission de l'Union Africaine.[6] On observe à la suite de ces sanctions, des réactions de soutien des populations des pays concernés aux nouvelles autorités, des mouvements nationalistes et panafricanistes. Youth for Peace and Security Africa (YPS-Africa), une organisation de consolidation de la paix et de défense des droits humains dont le siège est au Ghana, en collaboration avec la Coalition des Patriotes Africains du Burkina Faso (COPA/ BF) et plusieurs autres organisations de la société civile du Burkina, représentés par l'avocat Femi Falana militant des droits de l'homme et ancien président de l'Association du Barreau d'Afrique de l'Ouest (WABA) ont déposé une plainte suite aux sanctions devant la Cour de justice communautaire de la CEDEAO.[7]

Pour appuyer les efforts des trois pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) à lutter contre le terrorisme, la CEDEAO a annoncé un appui financier d'un montant global de 6,7 millions $ en faveur de ces pays. Dans le même sens, en vue de lutter efficacement contre le terrorisme, la CEDEAO a conclu un protocole d'accord avec le Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT). Ce protocole vise à prévenir et à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent sur les cinq prochaines années, tout en soutenant la mise en œuvre du plan d'action 2020-2024 de la CEDEAO sur l'éradication du terrorisme[8].

Le contexte sécuritaire dans la zone des trois frontières se trouve marqué par: a) l'intensification du conflit dans la zone des trois frontières (Niger, Burkina Faso, Mali) : l'attention des militaires du Niger tournée sur la capitale et les opérations militaires occidentales suspendues, les groupes armés non identifiés en ont profité pour gagner du terrain, non seulement sur le front du Niger mais également sur le front du Mali, en parallèle avec les mouvements de retrait de la MINUSMA ; b)une

[6] Sanctions : la Cédéao se décide contre l'avis de Moussa Faki Mahamat (msn.com)
[7] Sanctions de la CEDEAO contre le Burkina Faso, le Niger et la Guinée : Deux organisations posent plainte (burkina24.com)
[8] Afrique de l'Ouest : la CEDEAO et l'ONU renforcent leur coopération dans la lutte contre le terrorisme (agenceecofin.com)

solidarité sans précédente entre Niger, Mali et Burkina Faso : le Burkina Faso et le Mali ont démontré tout leur soutien au Niger, et avec lui ont signé le 16 Septembre 2023 l'« **Alliance des Etats du Sahel »,** un pacte de défense mutuelle, initiative pertinente qui suscite beaucoup d'espoirs et qui a déjà permis le déploiement des militaires Burkinabè sur le sol nigérien. Un contrôle sécurisé de la zone des trois frontières, équivaut à presque mettre un terme aux activités des groupes armés non identifiés. La zone du Liptako Gourma est vitale et stratégique pour les 3 pays, notamment sur le plan sécuritaire et économique. Le Niger, isolé depuis le coup d'État et qui dépend du soutien apporté par l'envoi de denrées alimentaires et d'autres biens indispensables en provenance du Burkina et du Mali, a besoin de sécurité dans cette zone.

Sur fond de souveraineté retrouvée du Sahel, ces développements politiques ont trouvé un large soutien populaire et renforcé la collaboration des Etats du Liptako Gourma contre des ennemis communs qui ne connaissent pas de frontières. Le 19 septembre 2023, l'assemblée législative de transition a adopté le projet de loi autorisant l'envoi d'un contingent militaire au Niger. Notons également que le Mali enregistre des avancées vers le retour à une gouvernance civile même s'il y'a une menace de la repise du conflit avec le Nord. Soulignons également que Kidal au Mali resté longtemps aux mains des indépendantistes a été reprise par les forces gouvernementales annonçait le gouvernement de la transition au Mali dans son communiqué n° 62.
On a enregistré néanmoins au Burkina Faso, une tentative avortée de coup d'état le 26 septembre 2023 confirmée par le gouvernement.

Il faut noter que lors des récentes attaques dans la sous-région, les groupes armés non identifiés ont subi des pertes. Parallèlement, les attaques de ces groupes armés non identifiés les ont permis probablement de se doter d'équipements au détriment des forces armées étatiques, ce qui en renforce leur capacité de nuisance. Aussi, bien que provisoirement, ils contrôlent de plus vastes territoires, et par conséquent contrôlant d'avantage des routes de trafics illicites et mieux se financer. A noter enfin que l'impact des sanctions de la CEDEAO sur les différents trafics illicites mériteraient d'être analyser. Aucune donnée n'est disponible à cet effet. Cependant la question de données pour illustrer cette situation méritait plus de considération.

L'analyse de conflit au Burkina Faso – en relation avec le financement du terrorisme- portera sur les principaux acteurs identifiés comme participants et/ou affectés par le conflit, les sources de financement du terrorisme avec un focus sur les différentes formes de trafics et leur relation avec la Zakat et une analyse genre et jeunesse.

1. Les principaux acteurs du conflit

1.1 Les groupes armés non identifiés[9].

Parmi ceux-ci, figurent le « Jamaa Nasr al-Islam wal Muslimin » **(JNIM)**, l'« Etat Islamique au Grand Sahara au » **(EIGS)** et d'autres groupes, qui se constituent de façon conjoncturelle et opportuniste, en se greffant sur des griefs socio-économiques tels que la pauvreté, les conflits ethniques et les conflits autour de la gestion des ressources naturelles. Le JNIM est l'acteur le plus actif et répandu au Sahel, y inclus au Burkina Faso. Il est présent dans la zone des trois frontières et est en train de s'étendre au Togo et au Bénin. Il est affilié au mouvement de al-Quaida et regroupe plusieurs mouvements. L'EIGS est le deuxième acteur armé le plus actif – après son rival d'al-Qaïda (JNIM), – dans le conflit régional au Sahel. L'EIGS opère principalement dans la région du Liptako-Gourma. Au Burkina Faso, il est principalement présent dans les provinces de l'Oudalan et du Seno.[10]
Les deux groupes sont en conflit entre eux non seulement pour des raisons idéologiques mais aussi pour le contrôle des ressources et de sources d'approvisionnement. Les deux mènent des attaques contre les Forces de défense et de sécurité Burkinabè, avec l'EIGS qui s'attaquerait aussi aux civils. Les capacités financières de ces groupes sont alimentées par les trafics illicites de biens et de

[9] L'expression « groupes armés djihadiste » dans ce document est utilisé pour faciliter la lecture et ne correspond pas à une définition officielle de du système des Nations Unies.
[10] Actor Profile: The Islamic State Sahel Province (acleddata.com), 13 January 2023

personnes, mais également- comme souligné par le rapport public 2020 du Conseil Economique et Social (CES) du Burkina Faso- par les dotations et financements extérieurs qui sont l'œuvre des Etats ou des organisations non gouvernementales et des fondations ; les microfinancements faits par des sympathisants des organisations terroristes ou les familles des combattants sur le terrain , l'autofinancement qui est aujourd'hui l'activité principale des organisations terroristes à travers l'exploitation des ressources naturelles telles que l'or , les impôts et les taxes qu'elles collectent, par exemple la Zakat.

1.2 Les forces de défense et de sécurité (FDS) et les volontaires pour la défense de la patrie (VDP)

Le Burkina Faso a adopté une réponse principalement militarisée à l'insécurité, appuyée par la mise en place de l'État d'urgence dans 8 des 13 régions du pays depuis le 30 mars 2023, et d'autres mesures dont (i) un mécanisme de contributions à l'effort de guerre, (ii) l'acquisition d'important équipement miliaire, (iii) recrutement massif de Volontaires pour la Défense de la Patrie et (iv) un appel à la mobilisation générale et à la mise en garde. Ceci a contribué à une escalade du conflit, avec des conséquents aux bilans lourds en termes d'incidents sécuritaires. Les forces de défense et sécurité bénéficient d'un grand appui et encouragement populaire. Leurs positions continuent d'être ciblées par des attaques visant- entre autres- le ravitaillement en biens et moyens. Les VDP, nonobstant, l'intégration dans l'armée et les efforts de formation, continuent de rester une cible pour les groupes armés non identifiés.

1.3 Les assujettis du secteur privé (financier et non financier)

Les établissements financiers (secteur bancaire, le secteur de la microfinance, le secteur des assurances et le secteur des marchés financiers) et non financiers (les casinos, salles de jeux, les avocats, les notaires, les huissiers de justice et autres professionnels du chiffre, les organisations à but non lucratif, etc.) restent insuffisamment actifs en matière de déclaration d'opérations suspectes et peuvent donc sciemment ou involontairement participer au financement du terrorisme. Un projet de décret portant désignation et attribution des autorités de supervision et de contrôle des assujettis du secteur non financier en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive a été présenté au conseil des ministres le 30 août 2023.

Par ailleurs, il y a des difficultés à contrôler les transferts de fonds par la diaspora africaine (Services de Transfert de Fonds ou de Valeurs -STFV), qui sont parfois détournés à des fins terroristes. Ces défis sont exacerbés par une économie largement informelle et par la corruption, qui non seulement facilite les transactions illégales, mais mine également la confiance du public envers les institutions étatiques.

1.4 Les acteurs communautaires, les organisations de la société civile et les associations professionnelles

Les groupes communautaires notamment les hommes, les femmes et les jeunes filles et garçons, les organisations de la société civile et les associations professionnelles n'ont pas été suffisamment associés aux actions et aux programmes de lutte contre le financement du terrorisme. Pourtant les organisations de la société civile comme le RENLAC, le CENOZO, le SPONG, le COPEFAX et les associations professionnelles comme les syndicats renforcent les capacités des acteurs et lancent régulièrement des alertes sur les formes et les pratiques observés en matière de sources de financement du terrorisme. Il faut souligner également que les jeunes sont les principaux animateurs de la société civile.

2. Les trafics illicites comme source de financement du terrorisme

D'après les rapports TOCTA publiés par UNODC en 2023 qui examinent les trafics de carburant, migrants, produits médicaux falsifiés, et armes à feux, le Burkina Faso est une zone de transit et, parfois, destination importante. Le pays produit des armes artisanales et du cannabis. Le Burkina

Faso est aussi au centre du trafic d'or, dont il est le cinquième plus grand producteur en Afrique. Les relations entre les trafics et les financements du terrorisme sont complexes et nuancés suivant la nature du produit trafiqué, qui inclus aussi des êtres humains. Ci-dessous, une analyse par type de trafic en différenciant entre biens et êtres humains, ainsi que d'autre formes de revenus criminels tel que le vol de bétails.

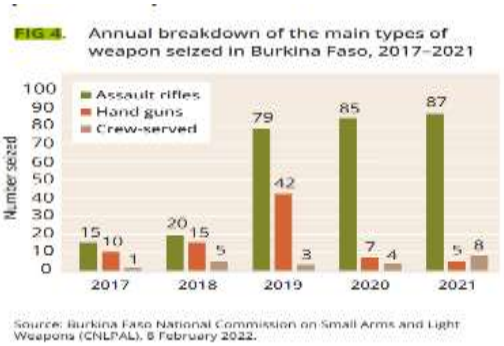

2.1 Les trafic de biens

2.1.1 Trafic de carburant[11]

Il existe quatre grands flux de trafic de carburant vers les pays du Sahel : du Nigéria via le Bénin vers le Burkina Faso et le Mali ; du Nigéria au Mali en passant par le Niger ; de l'Algérie au Mali ; et de la Libye au Niger et au Tchad. Le point clé pour franchir la frontière entre le Bénin et le Burkina Faso de manière informelle est une zone de territoire contesté, appelé le corridor de Koalukouro. Le 20 juillet 2010, le Burkina Faso et le Bénin ont soumis conjointement un différend frontalier entre eux à la Cour internationale de Justice, tout en parvenant à un arrangement selon lequel aucun des deux pays n'assume le contrôle total ni la responsabilité de la zone contestée. Cet arrangement a eu pour effet de créer un no man's land, centré autour d'un village connu sous le nom de Kourou au Bénin et de Koalou au Burkina Faso.

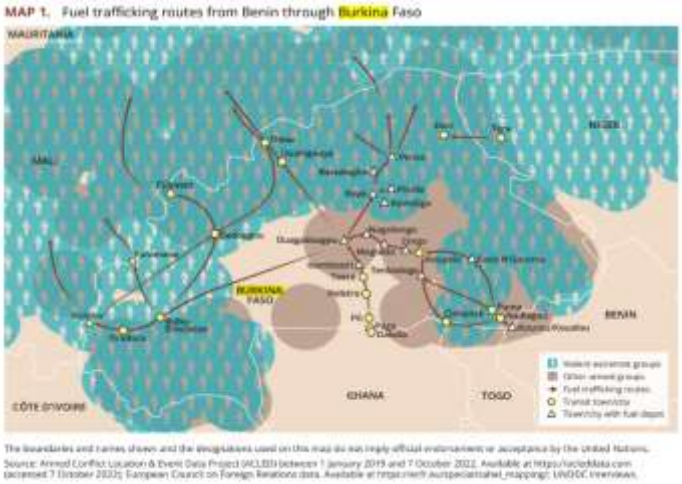

Comme visible dans la carte du trafic ci-dessus, le carburant passe par des zones contrôlées par les groupes armés non identifiés.

D'après les sources du même rapport TOCTA, le 18 Novembre 2021, un groupe affilié au JNIM aurait pris le poste frontalier de Nadiagou, libéré par les forces armées burkinabè, pour mieux « taxer » le carburant et d'autres produits de contrebande. Cette taxe peut prendre le nom de Zakat, même si le rapport n'a pas pu approfondir la question. La zone d'intervention de projet couvre également ce corridor, ce qui permettra de mieux appréhender les liens entre la contrebande et la zakat.

2.1.2 Trafic d'armes à feu[12]

Le Burkina Faso est un pays de destination, de transit et de production d'armes à feu (arme artisanale). En effet, la demande d'armes à feu (particulièrement les fusils d'assaut) au Burkina Faso est croissante, tant de la part de l'état que des groupes armés non identifiés. Par exemple, le gouvernement a lancé un programme en 2020 pour armer les citoyens qui ont rejoint les rangs des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), un mouvement national d'autodéfense.

Cependant, les VDP seraient des cibles pour les groupes armés non identifiés qui les visent à la fois pour leurs armes et pour dissuader toute collaboration future avec l'État. La provenance de ces armes, hormis celles de production artisanale (en moindre mesure) viendrait, d'après le rapport, des stocks

[11] unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta_sahel/TOCTA_Sahel_fuel_2023.pdf
[12] TOCTA_Sahel_firearms_2023.pdf (unodc.org)

nationaux, pris lors des attaques, soit détournés. Il n'y a pas d'évidence que les groupes armés non identifiés soient impliqué dans la vente des armes, mais plutôt qu'ils en bénéficient pour leurs opérations. Ils peuvent toutefois les échanger avec les autres groupes armés de la sous-région. Bien que ça ne génère pas de ressources financières, les armes à feux facilitent les opérations des groupes armés non identifiés. Cela peut être interprété comme une forme de financement du terrorisme.

2.1.3 Trafic de drogue

Le Burkina Faso est un pays de transit de cocaïne (venant des pays côtiers), de résine de cannabis et de cannabis à travers la Mauritanie et le Mali. Le Burkina Faso est aussi un producteur de cannabis (herbe uniquement). Les zones les plus concernées sont surtout les régions situées le long de la frontière du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Cependant, il n'est pas exclu d'en découvrir à Ouagadougou dans la périphérie Nord-Ouest, à Bobo dans la vallée du Kou, (Bama) dans la région de Boromo[13].

La majorité de la cocaïne atteignant l'Afrique de l'Ouest continue généralement vers le nord, l'Afrique du Nord et l'Europe, via des routes maritimes le long de la côte africaine[14]. Toutefois, les données sur les saisies de cocaïne au Burkina Faso, au Mali et au Niger ou à destination de celui-ci indiquent également que les routes terrestres à travers le Sahel vers l'Algérie et la Libye continuent d'être utilisées. L'herbe de cannabis reste la drogue la plus couramment saisie dans les pays du Sahel, les plus grandes saisies annuelles en 2021 ayant été signalées par le Mali (18 tonnes), le Burkina Faso (12 tonnes) et le Niger (5 tonnes) [15]. Cependant, la majeure partie de cette drogue semble être destinée à la consommation locale. En 2022, le Burkina Faso, le Tchad et le Niger ont signalé une forte augmentation (>10%) de la prévalence de la consommation d'herbe de cannabis[16].
Il n'y a pas d'évidence jusqu'à présent que les groupes armés non identifiés organisent des trafics de drogue. Cependant, le contrôle de certains territoires leur permet de prélever des taxes de passage de ces produits.

2.1.4 Trafic de médicaments[17]

Le Burkina Faso est un pays de consommation et de transit important, pour ce marché illicite à fort revenus. Les groupes armés non identifiés sont couramment associé au trafic de produits médicaux au Sahel. Toutefois, la plupart des cas signalés montrent que la participation de ces groupes est limitée et tourne principalement autour de la consommation médicale des produits ou en prélevant des « taxes » sur ces produits dans les zones sous leur contrôle.

Engagé à lutter contre les médicaments falsifiés, le Burkina Faso après la Guinée et le Maroc, est le troisième pays africain à avoir signé la Convention Médicrime, et le 27ème sur le plan mondial. La convention Médicrime est le premier traité international criminalisant et sanctionnant la production, le trafic, et la vente de médicaments falsifiés[18].

[13] Les drogues et leurs effets au Burkina, Commissaire Christophe E. COMPAORE & Professeur Pierre GUISSO, page 1
[14] UNODC, Global Cocaine Report, 2023, pp. 110
[15] UNODC, 'Developments and emerging trends in selected drug markets', World Drug Report 2023, 2023, pp. 188-189
[16] ARQ (2022) Prevalence and extent of drug use
[17] TOCTA_Sahel_medical_2023.pdf (unodc.org)
[18] Faux médicaments : Le Burkina signe la convention Médicrime (burkina24.com)

2.1.5 Trafic d'or

Le secteur aurifère est un secteur stratégique pour les groupes armés non identifiés. L'or extrait dans les mines constitue une valeur d'échange facilement transportable et transférable. Mais les sites miniers peuvent également constituer des zones de replis, d'approvisionnements, notamment en explosifs, et de recrutements[19].

L'attaque de Solhan (région du Sahel) de juin 2021- définie comme la pire attaque terroriste dans le pays à ce jour[20], avec 132 victimes, illustre bien la relation entre l'extraction minière et le financement de terrorisme. Selon un expert burkinabè de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or (artisanal and small-scale gold mining -ASGM), l'attaque a été menée en représailles au refus des acteurs locaux impliqués dans l'ASGM d'effectuer des paiements à Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM), le groupe opérant dans la région. Selon ce même expert, le JNIM ne cherchait pas à l'origine à contrôler les ressources aurifères du pays, mais la situation a évolué et le groupe cible désormais les sites aurifères afin de générer des revenus par le biais de taxes destinées à assurer la sécurité et à recueillir des informations opérationnelles stratégiques auprès des personnes présentes sur les sites d'ASGM[21]. Pour corroborer, selon un communiqué du ministère des mines et des carrières du Burkina Faso, l'insécurité a conduit ces groupes armés non identifiés à prendre le contrôle des sites aurifères[22]. Selon une étude menée par l'Observatoire Economique et Social (OES) du Burkina Faso, depuis 2016, ces groupes ont récolté plus de 140 millions de dollars (soit environ 70 milliards francs CFA) dans les attaques contre les mines et l'exploitation artisanale de l'or.

En 2018, l'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or (ASGM) produisait environ 49,5 tonnes d'or par an, soit environ 2,7 milliards USD, selon une estimation.

2.1.6 Le vol de bétail

Selon un rapport de l'Institut de recherche et de sécurité (ISS) de décembre 2019, « pour les groupes extrémistes, le bétail enlevé est devenu une source de financement et un moyen de subsistance ». La revente sur le marché parallèle, à un prix inférieur à celui des cours officiels, leur permet ensuite de s'approvisionner en armes, en munitions et de vivre en autarcie. Le bétail est revendu parfois dans des pays voisins.

Pour pallier le problème, le Burkina Faso envisage la réorganisation de la vente de bétail. Amadou Tamboura, secrétaire général de la fédération des éleveurs du Burkina Faso disait dans Libre Info :« C'est une réelle préoccupation pour nous avec les vols et les razzias du bétail. On souhaite qu'on implique tous les acteurs notamment les éleveurs, les commerçants, les associations et coopératives des éleveurs, les comités de gestions des marchés, les Rougga[23], les services techniques d'élevages pour que tout le monde soit imprégné pour ne pas être en porte à faux avec la règlementation à venir » et de renchérir « les éleveurs sont en brousse comme les groupes armés. Ils (groupes armés non identifiés) tuent les éleveurs et les animaux. Ils volent les bétails pour aller remettre à d'autres communautés qui vont les revendre sur le marché et ils se partagent les dividendes. Il y'a aussi l'effet des engins explosifs improvisés qui tuent les éleveurs et les animaux sur les voies ».

L'organisation envisagée- que le projet se propose d'appuyer- permettra aux éleveurs de tirer un avantage économique certain en faisant bénéficier les éleveurs des retombées économiques de leurs activités mais également sécuritaires en offrant une garantie de sécurité contre les multiples dangers auxquels les éleveurs sont exposés.

---

[19] Gold trafficking in the Sahel, UNODC, forthcoming

[20] Gouvernement of Burkina Faso, Drame de Solhan : Le Gouvernement aux côtés des populations, 7 June 2021

[21] *Gold trafficking in the Sahel*, UNODC, forthcoming

[22] Ministère des mines et des carrières, Trafic illicite de l'or : des experts miniers réfléchissent à minimiser les risques, 25 August 2022,

[23] Campement Peulh

2.2 Trafics de personnes

Les sources de financement peuvent provenir également d'autres formes de criminalités ciblant non pas des commodités mais des êtres humains, tels que le trafic de migrants, la traite des personnes et les enlèvements contre rançon.

2.2.1 Trafic de migrants

Le Burkina Faso n'est pas une route de **migration** clandestine très développée, comparée aux pays voisins, tels que le Mali et le Niger. Cependant, il existe une industrie de trafic, en lien également avec le nombre en augmentation de réfugiés et déplacés internes. Depuis le dernier rapport TOCTA ONUDC [24] , les trafiquants interviewés au Burkina Faso ont déclaré recevoir en moyenne 661,957 FCFA ($1,172) par mois, ce qui est une source de revenu très importante. Bien que d'autres recherches soient nécessaires à ce sujet car il semble y avoir peu de preuves de l'existence de groupes armés non identifiés dans le Sahel faisant de la contrebande un axe prioritaire de leurs activités. Néanmoins, ces groupes armés **contrôlent les routes utilisées par les passeurs pour transporter des migrants.** Si l'étude TOCTA Sahel a relevé qu'au Mali, les passeurs ont souvent des affiliations avec des groupes armés, ou dans certains cas sont même membres de ces groupes eux-mêmes, des recherches supplémentaires sont nécessaires sur ce sujet au Burkina Faso pour étayer cette situation.

2.2.2 Traite des personnes

La traite des personnes constitue un marché interne (62%) et externe (36%). Les auteurs de la traite exploitent des burkinabè de moins de 18 ans résidant ou non sur le territoire national et des populations originaires du Nigeria, du Benin et du Togo à des fins d'exploitation par le travail et sexuelle, y inclus dans les sites d'orpaillage. Cette activité criminelle tend à se développer dans les localités où prolifèrent des sites d'orpaillages clandestins ; sur ces sites, l'on retrouve des burkinabè de moins de 18 ans, des jeunes filles originaires du Nigeria exploitées sexuellement et victimes d'abus[25]. Une évaluation des relations entre ce trafic et le financement du terrorisme est nécessaire. Elle est aussi prévue dans le cadre du plan d'action nationale de lutte contre la traite des personnes adopté par le Burkina Faso en mars 2023.

2.2.3 Enlèvement contre rançon

Suivant un rapport de la GI-TOC sur les enlèvements au Burkina Faso, les enlèvements de citoyens burkinabè ont atteint des niveaux record en 2021 et se sont poursuivis à cette échelle sans précédent tout au long de 2022. Les groupes armés non identifié notamment le JNIM, sont les principaux auteurs de ces enlèvements. Les motivations de ces groupes sont nombreuses, et l'aspect financier n'est pas le moteur principal. Cela reflète l'engagement stratégique plus large du JNIM, que ce soit directement ou indirectement, dans les économies illicites, motivé non seulement par le profit mais aussi par des objectifs de gouvernance. Les enlèvements sont en effet devenus un outil stratégique clé pour l'infiltration du JNIM dans de nouveaux territoires et pour la consolidation de son influence dans les territoires nouvellement acquis[26].

3. La Zakat et les dons

La zakat est une pratique religieuse musulmane qui consiste à faire don annuellement d'une partie déterminée de ses biens à des personnes dans le besoin. Elle fait partie des cinq piliers de l'islam. Sur la base de cette pratique, les groupes armés non identifiés exigent aux populations le paiement d'une zakat, le plus souvent en nature (bétails) sous peine de représailles (extorsions, assassinats,

[24] TOCTA_Sahel_som_2023.pdf (unodc.org)
[25] En 2021, *l'Associated Press* a rencontré près de 20 femmes nigérianes qui ont déclaré avoir été amenées au Burkina Faso sous de fausses promesses, puis forcées à se prostituer
[26] Flore-Berger-The-silent-threat-Kidnappings-in-Burkina-Faso-GI-TOC-March-2023.pdf (globalinitiative.net)

enlèvements.). Des études sur le financement du terrorisme dans la région ont montré que le financement par des dons islamiques comme la Zakat continue d'être l'une des méthodes utilisées par ces groupes armés non identifiés. Ce mode de financement nécessite peu d'infrastructure et est rentable car elle se base sur une pratique courante de la population musulmane de la région. Souvent, ils imposent le bétail comme zakât. La relation entre la Zakat et les trafics illicites est complexe. Cependant, les études TOCTA révèlent par exemple que les passeurs des migrants doivent souvent payer une Zakat, ainsi que les autres trafiquants. Il s'agit probablement de la même taxe de passage, cité dans d'autres études, mais des recherches additionnelles sont nécessaires.

Les dons -au même titre que la zakat- constituent également des sources de financement. Les contributions volontaires proviennent aussi de sympathisants à l'étranger et de certaines organisations caritatives. Ces mécanismes de prélèvement qui sont légitimés sous couvert de la Zakat témoignent du contrôle exercé par ces groupes sur ces territoires. Cela représente un enjeu politique pour ces groupes pour affirmer leur contrôle sur ces territoires conquis.

4. Analyse basée sur le genre et sur l'âge.

Au Burkina Faso, selon le Recensement général de la population et de l'Habitat de 2020, les femmes constituent environ 51,7% de la population. Par ailleurs la population est très jeune, les moins de 15 ans représentent 45,3% tandis que 64,2% de la population a moins de 24 ans et 77,9% a moins de 35 ans. Ces fortes proportions font des femmes et des jeunes des acteurs incontournables dans toutes actions de paix et développement en général et la lutte contre les sources de financement du terrorisme au Burkina Faso en particulier. Toutefois, le Burkina Faso est classé 115^{e} sur 146 pays en 2022 selon le rapport sur l'indice de genre. A ceci contribuent des inégalités structurelles et les effets conjoncturels de l'insécurité. La tranche d'âge 15-24 ans est la plus touchée par le chômage d'où leur vulnérabilité.
Société patriarcale par excellence, le Burkina Faso ne déroge pas à la règle des pesanteurs socioculturelles qui freinent la participation des femmes et des filles à la vie socio-économique et politique du Burkina Faso. Les normes sociales et stéréotypes dépendent et varient beaucoup en fonction des communautés. Dans plusieurs communautés, par exemple, les femmes – sauf celles âgées- ne peuvent pas participer aux réunions communautaires encore moins prendre la parole. Les jeunes garçons peuvent quant à eux participer mais ils ne peuvent pas prendre également la parole devant les ainées. En milieu urbain, la situation des femmes et des jeunes semble meilleure qu'en milieu rural, grâce à l'accès plus facile à l'éducation, et aussi à l'internet qui offre un forum de discussion important pour les jeunes (filles et garçons).

De façon générale, dans la répartition sociétale des tâches, il incombe à l'homme la responsabilité de subvenir aux besoins de sa famille et de s'acquitter au nom de sa famille de certaines obligations telles que le paiement de la Zakat chez les musulmans. Les hommes sont donc plus directement exposés aux risques de financement du terrorisme. Ils sont aussi très exposés au risque de recrutement, sous la pression sociétale qui rattache la masculinité à la capacité de gagner de l'argent. Suivant une récente étude PNUD, les garçons-hommes ont cité l'emploi comme principal facteur pour rejoindre les groupes radicalisés[27]. L'incitation économique est très forte, du aussi au taux de chômage des jeunes (entre 15 et 24 ans) qui est de15,26% pour les jeunes hommes (source OIT). Cependant, les femmes ont le plus souvent mentionné l'influence de la famille, y compris de leur mari, comme principal facteur de cette décision[28], bien qu'elles aussi souffrent des effets du chômage. Suivant cette logique, l'asséchement des sources de financement du terrorisme peut avoir un impact direct sur le recrutement des hommes-garçons, mais pas forcément des femmes-filles. Ces dernières sont – quant à elles- plus exposées à être recrutées de force à travers la traite, ou l'enlèvement comme

27 L'incitation économique est liée aussi au taux de chômage des jeunes (entre 15 et 24 ans) est de 16,3% pour les jeunes femmes et de 15,26% pour les jeunes hommes (source OIT).
28 UNDP-JourneyToExtremism-report-2023-english.pdf, page 17

illustrés, par exemple, l'affaire d'Arbinda où plus de 60 femmes ont été enlevées en tant que représailles envers la communauté[29]. L'exemple démontre comment les dynamiques de genre jouent davantage à fragiliser les femmes, qui souffrent de façon disproportionnée, par rapport aux hommes, des conséquences du conflit.

En plus d'être victimes, les femmes et les filles peuvent aussi jouer des rôles actifs et importants au sein des groupes armés non identifiés. Salimata Nebié Conombo, ancienne ministre burkinabè du Genre et de la Famille s'exprimait en ces termes à propos des femmes : « elles sont actives sur tout le spectre des activités terroristes : elles participent à la génération de combattants terroristes, au renseignement sur les activités des FDS, au soutien logistique des groupes armés non identifiés, et enfin à l'action armée lors des attaques ». Comprendre les dimensions genre de ce phénomène s'avère de cruciale importance pour apporter des réponses efficaces.

Enfin, en dépit des barrières patriarcales, les femmes s'affichent de plus en plus intéressées à lutter contre le terrorisme dans toutes ses expressions. Au niveau des forces de défenses et sécurité, des inégalités importantes persistent de façon générale (par exemples 5% à la police nationale) et plus particulièrement dans des rangs spécialisés (par exemple 0,07% dans Brigade Spéciale d'Investigation Anti-terroriste). Cependant, il y a de plus en plus de rôle model femmes et champion de genre de sexe masculin, comme le témoigne le prix genre du G5 Sahel attribué conjointement à l'association des femmes policières du Burkina Faso et à l'Académie de Police du Burkina Faso, pour avoir levé un obstacle important à la formation des femmes officières de police. Également, le gouvernement du Burkina Faso a soutenu la campagne **#pourquoipasmoi** visant à briser les stéréotypes de genre et à encourager les candidatures féminines à des métier de gendarmerie, police et justice.

Au niveau de la société civile, on note également l'émergence de modèles femmes qui se sont investies pour comprendre et dénoncer le terrorisme. Un exemple est la journaliste Mariam Ouedraogo dans son article « Axe Dablo-Kaya : La route de l'enfer des femmes déplacées internes » qui décryptait et décrivait l'enfer que les femmes ont vécu sur la route de leur fuite pour la survie[30].

Le projet fera un levier de ces opportunités pour avoir plus de femmes dans les corps de forces de défense, de sécurité et de justice, mais aussi du journalisme, et dans tous les secteurs qui peuvent aider à contrer ou à prévenir le financement du terrorisme.

Le projet construira également sur les opportunités existantes en matière de prévention de la radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent. Il faut noter qu'il a été développé au Burkina Faso et au niveau régional plusieurs initiatives de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent. Aussi, après le Niger, le Burkina Faso est le deuxième pays de l'espace G5 Sahel à se doter d'une stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent (SNPREV) qui couvre la période 2022-2027. Le diagnostic établi sur la radicalisation et l'extrémisme violent au Burkina Faso a permis de dégager des grands défis dont entre autres le renforcement de la résilience de tous les acteurs pour leur engagement durable pour la PREV, axe sur lequel ce projet se propose déjà de travailler (résultat 2) et la réforme de la gouvernance du système de sécurité, axe également sur lequel un projet en cours de mises en œuvre par l'ONUDC et le PNUD.

b) *Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**[31], et comment il garantit **l'appropriation***

29 Burkina Faso. L'enlèvement des femmes, la nouvelle stratégie "émasculante" des groupes djihadistes (courrierinternational.com)

30 Axe Dablo-Kaya : La route de l'enfer des femmes déplacées internes – NetAfrique.net

31 Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

***nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.*

Le projet s'aligne avec :

a. Le plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) de janvier 2023 et couvrant la période 2021-2025

Le Plan d'action pour la stabilisation et le développement est l'instrument central d'opérationnalisation de la Politique nationale de développement durant la période de la Transition. Suivant ses axes, le projet contribue au pilier : (i) lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale et (iv) œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale

b. La stratégie nationale de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et son plan d'action de 2020

Le Burkina Faso a élaboré cette stratégie et son plan d'actions, avec l'aide de l'ONUDC, à la suite de l'Évaluation Mutuelle (EM) de son dispositif LBC/FT dont le rapport a été adopté en 2019 lors de la plénière du GIABA. En outre, en février 2021, le Burkina Faso a pris un engagement politique de haut niveau à travailler avec le GAFI et le GIABA pour renforcer l'efficacité de son régime de LBC/FT. Depuis, le pays reste dans la liste des pays faisant l'objet d'une surveillance accrue du GAFI.

Ce projet vise à assister le Burkina Faso à poursuivre la mise en œuvre de son plan d'action pour remédier aux défaillances stratégiques de son dispositif LBC/FT, notamment : (1) en actualisant sa compréhension des risques de BC/FT, y compris par la révision de l'évaluation nationale des risques en fonction des priorités sectorielles identifiées dans le cadre de la stratégie nationale ; (2) en renforçant les capacités en ressources de toutes les autorités de contrôle de la LBC/FT et en exerçant un contrôle des institutions financières (IF) et les entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) fondé sur les risques ; (3) en conservant les informations de base et les informations sur les bénéficiaires effectifs des personnes légales, complètes et à jour, et en renforçant le système de sanctions appliquées en cas d'infractions aux obligations de transparence ; (4) en augmentant la diversité des déclarations d'opérations suspectes ; (5) en établissant des procédures pour la mise en œuvre effective de la déclaration transfrontalière des espèces et des instruments négociables au porteur ; (6) en renforçant la coopération entre les autorités d'enquêtes et les autorités chargées des poursuites engagées dans la lutte contre le FT, qui mènent des poursuites et des enquêtes en matière de FT conformément au profil de risque du pays ; et (7) en mettant en œuvre un régime efficace de sanctions financières ciblées liées au financement du terrorisme et financement de la proliférations ainsi qu'une surveillance et un contrôle des organisations à but non lucratif (OBNLs) basés sur les risques.

c. La Stratégie Nationale de Prevention de la Radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso (2021-2025)

Le Burkina Faso s'est doté d'une stratégie de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent le 25 juin 2022 à l'effet de faire du Burkina Faso une nation de paix et d'unité fondée sur l'acceptation et le développement partagé. L'objectif global a été décliné en quatre axes stratégiques : la promotion d'une gouvernance transparente, inclusive et participative (axe 1) ; l'accroissement du capital social pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent (axe 2) ; la promotion de l'institutionnalisation de la PREV et promotion/protection des droits humains (axe 3) ; la promotion des actions de résiliences pour la PREV (axe 4) et le développement de partenariats stratégiques (axe 5). Cette stratégie nationale accorde une place importante aux femmes, aux jeunes et aux communautés dans la prévention de l'extrémisme violent.

d. Les priorités du Groupe de travail pour l'Afrique de l'Ouest (GTAO) et du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF)

En plus de ce qui précède, il faut rappeler que la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, lors de sa session extraordinaire du 14 septembre 2019 à Ouagadougou, au Burkina Faso, sur le terrorisme, a examiné la situation sécuritaire régionale et redéfini les domaines d'intervention prioritaires pour freiner sérieusement la propagation des attaques terroristes dans la région. Elle a exhorté les acteurs régionaux et internationaux à coordonner leurs efforts et à mettre en commun leurs initiatives pour lutter contre le terrorisme et son financement.

e. Cadre des Nations Unies existants

Le projet est en ligne avec le Cadre de coopération Intérimaire des Nations Unies (UNIDAP) au Burkina Faso (2023-2025) signé le 23 juin 2023, la vision Stratégique de l'ONUDC pour l'Afrique 2030, la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles, la convention internationale sur la suppression du financement du terrorisme de 1999, avec les différentes résolutions du conseil de sécurité de Nations Unies en la matière, notamment la résolution 1373 du 2001, les résolution 2133, 2195 et 2462 du 2014, la résolution 2482 (2019) et les résolutions 2250, 2419 et 2535. Le projet s'aligne également aux standards internationaux sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme du GAFI. Enfin, Le projet s'aligne également à la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS), pilier paix et sécurité.

f. Appropriation nationale

Dans le souci d'assurer une meilleure appropriation du projet et de faciliter sa mise en œuvre par les parties prenantes, de nombreuses consultations informelles et bilatérales ont été organisées et ont permis d'élaborer le premier draft du document. Ce document a été ensuite discuté lors d'une consultation réunissant les différents acteurs ministériels, les institutions et les OSC, organisée le 21 mars 2023 à Ouagadougou.

Le projet facilite une appropriation nationale de la lutte contre le financement du terrorisme non seulement au niveau des institutions et des agents d'application de la loi, mais aussi au niveau du secteur privé et de la société civile. Le projet donnera non seulement les outils pour lutter contre ce fléau, mais aussi portera un changement de perceptions et de comportements au sein de différents secteurs qui collaboreront et s'observerons les uns les autres dans une perspective de redevabilité mutuelle. L'intégration de nouvelles forces de changement dans la lutte contre le financement du terrorisme, notamment les femmes et les jeunes, auront un effet catalytique, car ils constituent la plus grande force vive du pays.

*g. Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.*

À la suite de sa réunion plénière en février 2023, le GAFI a mis à jour ses déclarations identifiant les juridictions à haut risque et autres juridictions surveillées. En ce qui concerne le Burkina Faso, le GAFI a noté les progrès continus du pays dans la mise en œuvre de son plan d'action, mais a relevé que les délais étaient expirés et qu'il restait des actions à faire. Ainsi le GAFI a encouragé le Burkina Faso à poursuivre la mise en œuvre de son plan d'action pour remédier aux défaillances stratégiques notamment : (1) en actualisant sa compréhension des risques de BC/FT, notamment par la révision de l'évaluation nationale des risques en fonction des priorités sectorielles identifiées dans sa stratégie nationale ; (2) le renforcement des capacités de toutes les autorités de surveillance en matière de LBC/FT et la mise en œuvre d'une surveillance fondée sur les risques des institutions financières et des entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) ; (3) tenir à jour des informations

de base complètes et actualisées sur les bénéficiaires effectifs des personnes morales et renforcer le système de sanctions en cas de violation des obligations de transparence ; (4) accroître la diversité de la déclaration des opérations douteuses ; (5) établir les procédures de mise en œuvre effective de la déclaration transfrontalière des monnaies et des instruments négociables au porteur ; (6) renforcer la coopération entre les autorités d'enquête et les autorités chargées des poursuites dans la lutte contre le Financement du Terrorisme et la conduite d'enquêtes et de poursuites en matière de facilitation conformément à sa politique de risque ; et (7) la mise en œuvre d'un régime efficace de sanctions financières ciblées liées au FT et à la PF ainsi que le suivi et la supervision des OBNL fondés sur les risques.

Par ailleurs, d'après le rapport du CTED (United Nations Security Council Counter-Terrorism Committee Exécutive Directorate) datant de 2022[32], les Etats continuent de faire face à des défis importants en ce qui concerne l'institutionnalisation des partenariats public-privé, l'intégration des obligations en matière de droits de l'homme et des considérations de genre dans leurs mesures de lutte contre le financement du terrorisme, et la coopération avec les acteurs de la société civile dans l'élaboration de politiques visant à assurer une supervision du secteur des OBNL fondée sur les risques. En intégrant une composante genre de façon significative, le projet comblera une partie importante des lacunes identifiés.

Ce projet complète, par ailleurs, avec les initiatives suivantes :

Un résumé des interventions existantes dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
L'initiative de lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest 2020-2024	Etats-Unis, Bureau du Contreterrorisme $4 millions dont approximativement $1 million pour le Burkina Faso	Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	Continuité du projet mis en œuvre par l'ONUDC et qui va permettre de mettre en œuvre des actions identifiées comme prioritaires dans la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme qui n'avaient pas pu être engagé sous ce projet.
Renforcer les capacités des Etats du G5 Sahel à prévenir et lutter contre le financement du terrorisme 2019-2023	UN Peace and Security Sub-Fund $680,000	Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	Projet mis en œuvre par l'ONUDC pour renforcer la coopération régionale en matière de lutte contre le financement du terrorisme. Le projet PBF va bénéficier des bases posées par le projet financé par UN PSSF depuis 2019.
Appui stratégique à la réforme du secteur de la sécurité, Phase II 2021-2023	PNUD-ONUDC, PBF	Sécurité, Etat de droit	Femmes et jeunes participent à la gouvernance sécuritaire, complémentarité de l'appui fourni aux acteurs du contrôle routier
COSED – 2019-2022	PNUD – Suède, Allemagne $28 millions	Sécurité, Etat de droit et cohésion sociale	En soutien et complémentarité avec le processus RSS, le programme COSED appuie le développement des stratégies sectorielles dans le cadre de la RSS et soutien la gouvernance interne et externe des secteurs de sécurité

[32] Thematic summary assessment of gaps in implementing key countering the financing of terrorism provisions of Security Council resolutions, December 2022.

			et de justice ainsi que le renforcement des capacités des FSI pour un service de qualité et un meilleur maillage territorial, dans le respect des droits humains. Appui à la mise en place du cadre stratégique anti-corruption (élaboration stratégie nationale anti-corruption) Appui à l'ASCE-LC pour les activités de sensibilisation dans le cadre des journées internationales de lutte contre la corruption ; Appui à la formation des magistrats et greffiers des juridictions spécialisées chargées des dossiers de crimes économiques et financiers et des crimes liés au terrorisme
Programme Sahel - (2013-2027) ONUDC	France, Belgique, Allemagne, MINUSMA, Danemark, Norvège, Japon, Belgique, PBF $ 92,958,324	Chaine pénale - criminalité organisée- terrorisme- Extrémisme violent	Complémentarité avec les actions de soutien aux politiques sectorielles notamment en matière de justice
Projet Régional de renforcement de la confiance entre les populations et les autorités dans le cadre des opérations de la Force conjointe du G5 Sahel 2020-2021	Norvège $ 1,127,000	Chaine pénale - criminalité organisée- terrorisme- Extrémisme violent	Ce projet régional a pris fin en juin 2023. Cependant les acquis de ce dernier en matière de prévention du terrorisme et de la criminalité organisée notamment les acquis en matière d'engagement communautaire et de lutte contre la corruption permettront de disposer de bases d'actions pour ce projet notamment à travers la masse critique de personnes sensibilisées sur la criminalité organisée dans les communes. Ces personnes seront d'un apport inestimable dans la promotion de l'engagement communautaire en faveur de la lutte contre l'assèchement des sources de financement du terrorisme parce qu'elles sont déjà sensibles à la question. Aussi en matière de lutte contre la corruption, les FDS formées par ce projet régional pourront être renforcer et mobiliser dans les actions de sensibilisations des pairs sur la corruption et la lutte contre le financement du terrorisme.
Projet sur la collecte des preuves sur es champs de bataille	Italie, Belgique $ 610,442	Chaine pénale - criminalité organisée- terrorisme-	Complémentarité avec les actions de soutien aux politiques sectorielles notamment en matière de justice

Belgique2020 - 2021 ONUDC			
Programme Régional Conjoint d'Appui à la mise en œuvre des Activités de Coopération Transfrontalière dans la région du Liptako-Gourma (2019-2022) Multiples entités y compris ONUDC et PNUD	Suède, Corée du Sud $ 729,000 $ 1,800,000	Renforcer l'efficacité des institutions, assurer l'accès équitable à la justice pour tous et promouvoir l'Etat de Droit	Complémentarité avec les actions de soutien aux politiques sectorielles notamment en matière de justice et renforcement de capacités des institutions de contrôle
Projet Cybercriminalité au Burkina Faso (2021) ONUDC	UNOCT $ 201,192	Doter les ministères de sécurité et de télécommunications de capacités en cybercriminalité et d'un laboratoire médico-légal	Complémentarité avec les actions de renforcement de la chaine pénale

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

*a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).*

L'objectif primordial du projet est de renforcer la capacité du Burkina Faso à mieux lutter contre le financement du terrorisme, et ce faisant, restaurer la cohésion sociale et une paix durable au Burkina Faso.

La stratégie de mise en œuvre est centrée sur la méthodologie de « perturbation financière », conforme aux pratiques GAFI et recommandations CTED, sur l'implication du secteur privé, de la société civile, et sur l'approche basée sur les droits de l'homme et différenciée par genre et âge, dans le strict respect du principe du *do not harm*.

La méthodologie de perturbation financière a été conçue et continuellement actualisée sur la base de bonnes pratiques et données factuelles des Etats membres, du secteur privé et des universitaires dans la compréhension du modèle économique d'une entreprise criminelle ou d'un réseau terroriste. Elle permet l'identification et la collecte de renseignements cruciaux, et la planification d'opérations pertinentes de perturbations. Elle comporte également l'évaluation de l'impact opérationnel et permet à la mission ou la stratégie d'évoluer en tenant compte des leçons apprises.

Le projet encourage les organismes gouvernementaux à mettre en place des **partenariats stratégiques avec le secteur privé et la société civile, acteurs importants dans le conflit en relation avec le financement du terrorisme**. Le partenariat avec le secteur privé vise à promouvoir d'une part plus de transparence dans les transactions financières et d'autre part plus de résilience du secteur quant aux risques d'infiltration et d'instrumentalisation à des fins de financement de terrorisme.

Le partenariat avec la société civile vise à renforcer le secteur associatif et à le responsabiliser quant à son rôle de prévention de financement du terrorisme, dans une approche sécurité humaine. La société civile est un acteur crucial du conflit, particulièrement au Burkina Faso où elle est bien organisée et a développé beaucoup de compétences, par exemple en matière de journalisme d'investigation, mais aussi de sensibilisation des communautés, de mobilisation de la jeunesse et l'autonomisation des femmes. La société civile a aussi accès aux zones reculés non seulement géographiquement mais aussi culturellement. Le projet veillera à rendre les organisations de la société civile plus résilientes face au rétrécissement de l'espace civique, corollaire de l'insécurité, à travers le développement de compétences d'analyses de risques et mesures de mitigation, dans le respect du principe du « do not harm ».

La méthodologie d'assèchement des ressources financières est généralement « gender blind ». Ce projet développera la méthodologie traditionnelle pour y intégrer des considérations de genre à tous les niveaux : évaluation, formulation de stratégies et opérations. En effet, une meilleure compréhension de comment les structures de pouvoirs de type patriarcale et les normes sociétales influencent le fonctionnement des groupes armées « extrémistes » permettra également de comprendre mieux les différents mécanismes de financement, et les relations entre eux (par exemple, la relation complexe entre la zakat et les trafic illicites).

Le projet inclura également des actions pour renforcer les compétences des femmes dans la lutte contre le financement du terrorisme, au sein des agents d'application de la loi, du secteur privé et de la société civile, en faisant attention au critère de l'âge et en essayant de renforcer les dynamiques intergénérationnelles. En effet, les femmes âgées et les femmes jeunes ont des rôles très différents dans la société Burkinabè, avec des points de force et de vulnérabilité complémentaires.

Ce commentaire est valable aussi pour les hommes, dont 77,9% a moins de 35 ans[33] et dont le positionnement et statut dans la société dépend d'une multiplicité de facteurs, dont l'éducation, le milieu social, et la tranche d'âge. Comprendre les dynamiques de la jeunesse sera essentiel pour impulser un changement de comportement allant dans le sens de l'assèchement des ressources financières. Par exemple, proposer des mesures qui aggraveront davantage la situation déjà économiquement précaire des jeunes pourrait représenter un obstacle à la réussite du projet. Très actifs dans la société civile, les jeunes ont un capital important à apporter en termes de connaissances et de sensibilisation. A travers le projet, ses atouts seront valorisés, y inclus l'ouverture des jeunes vers les nouvelles technologies et leur créativité, pour des solutions innovantes pour un Burkina Faso plus apaisé.

Ce projet aura des effets catalytiques majeures- d'ordres financiers et non financiers- pour la consolidation de la paix. Pour les effets financiers : ce projet sera présenté au forum d'assistance technique (AT) à la prochaine plénière du GIABA. Ce forum rassemble des organisations entre autres, la Banque mondiale, le FMI, l'Union Européenne, GIZ La Banque Africaine de développement, la BCEAO, UEMOA, etc....). L'importance et la pertinence d'assurer la continuité et la pérennisation du projet PBF sera exposée. Il faut noter que ces partenaires interviennent déjà sur différents aspects de la thématique de lutte contre le terrorisme, le financement du terrorisme et les FFI au Burkina Faso.

En ce qui concerne les effets catalytiques non-financiers, on peut citer les suivants parmi les plus important : i) en réduisant le financement de terrorisme, le Burkina Faso sera plus attrayant pour les investissements étrangers et locaux ; ii) l'implication du secteur privé dans le projet peut conduire à une meilleure régulation et à une plus grande transparence des transactions financières, réduisant ainsi la corruption et améliorant l'environnement des affaires ; iii)) la réussite du projet peut renforcer la confiance des donateurs et des institutions financières internationales, facilitant l'accès à des financements supplémentaires pour d'autres initiatives de développement au Burkina Faso. Pour les effets catalytiques non financiers : i) en créant une plateforme d'échange entre l'Etat, le secteur privé

[33] Recensement général de la population et de l'Habitat de 2020

et les organisations de la société civile, le projet va renforcer la confiance mutuelle et les opportunités de partenariats pour le développement et la consolidation de la paix; ii) à travers les sensibilisations et formations, le projet contribuera à élever la conscience publique et l'engagement civique pour la paix, particulièrement au sein des jeunes (filles et garçons) ciblés pour leur capacité de mobilisation; iii) en visant directement les associations de femmes, le projet permettra une meilleure participation de celles-ci au processus de consolidation de la paix et –à travers le renforcement de leur accès à l'information- à d'opportunité économiques; iv) le succès du projet peut consacrer la méthodologie fondée sur la « sécurité humaine » comme une pratique courante dans toute initiative gouvernementale dans le domaine du secteur de la sécurité; v) le renforcement de la capacité des associations de la société civile à élaborer des plans de sécurité permettra de mitiger les risques de rétrécissement de l'espace publique et facilitera l'engagement actif de ces associations dans la consolidation de la paix; vi) le succès du projet peut servir de modèle et encourager des initiatives similaires dans d'autres pays, contribuant ainsi à la paix et à la stabilité régionales.

En effet, grâce à ce projet, l'Etat, le secteur privé et les organisations de la société civile apprendront d'une part à mieux se connaitre en termes de contributions à la consolidation de la paix et d'autre part à agir ensemble pour la consolidation de la paix dans une logique de complémentarité et de subsidiarité. Cette démarche insufflée par le projet qui introduit de nouveaux acteurs dans la consolidation de la paix décuplera les actions et effets en matière de consolidation de la paix.

Ces effets catalytiques seront régulièrement documentés dans un processus de capitalisation des leçons apprises tout au long de la mise en œuvre du projet et pendant les exercices de rapportage et d'évaluation. Un atelier de partage des bonnes pratiques sera également initié en marge de l'atelier de validation de l'évaluation mis parcours et finale du projet.

b) *Fournissez une* ***« théorie du changement » au niveau du projet*** *- expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.*

   (Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Le projet vise à renforcer les capacités du Burkina Faso à lutter contre le financement du terrorisme en promouvant la cohésion sociale et une paix durable. Ceci est une priorité pour le Burkina Faso et entraînera des répercussions positives dans toute la sous-région.

Ce changement sera possible suivant la théorie suivante.

Si :

- Les mécanismes de financement de terrorisme sont mieux appréhendés, y inclus à travers une analyse sensible au genre et à l'âge, et par conséquent des stratégies de perturbation financières informées et sensibles au conflit sont développées et mises en œuvre ;
- Les compétences et la résilience des différents secteurs (institutionnel, privé, organisations professionnelles, société civile) sont renforcées en matière de prévention et lutte contre le financement du terrorisme et en matière d'analyse et mitigation de risques ;
- Les femmes- dans tous les secteurs- trouvent des modèles inspirants et des possibilités de formation pour pouvoir contribuer à la lutte contre le financement du terrorisme ;

- Les populations adoptent une attitude de « boycott » des produits des trafics illicites en refusant d'acheter tout produit et/ou participer à toutes transactions suspectes et dénoncer si possible, dans le respect du principe « do not harm » ;
- Si la vulnérabilité des jeunes filles et garçons face aux discours des groupes armés non identifiés et aux trafics illicites est bien comprise et mieux prise en compte ;

Alors :
- Il y aurait moins de recrutements de jeunes dans les rangs des groupes armées, moins d'incidents sécuritaires, moins d'impact négatifs des stratégies de perturbation financières sur les communautés, et donc un environnement plus favorable au développement, à la cohésion sociale et la population burkinabè serait plus libre de circuler et de s'adonner à des activités de développement, les communautés connaitraient moins de divisions internes et le gap d'inégalité de genre serait réduit, pour une paix durable au Burkina Faso.

Parce que :
- Les groupes armés non identifiés auront plus de difficultés à se financer et par conséquent à payer leur membre, à attirer les jeunes avec une promesse économique, et à organiser des attaques ;
- Les organes de supervision, de contrôle et de répression seront mieux en mesure de collecter des renseignements sur de possibles actions de financement du terrorisme, d'engager des poursuites judiciaires et à développer des stratégies ;
- La participation des femmes dans un domaine exclusivement masculin servira à avoir des procédures moins biaisées et donc plus efficaces, et aussi à lutter contre les stéréotypes de genre pour une meilleure égalité homme-femme ;
- Les transactions financières passant par les secteurs privés seront plus transparentes et donc le secteur privé sera moins instrumentalisé à des fins de financement de terrorisme ;
- Les organisations de la société civile et associations professionnelles, les communautés, les femmes et les jeunes adhéreront aux stratégies de perturbation financières auxquelles ils-elles ont participés et qui prennent en compte leur vulnérabilités spécifiques.
- Les organisations de la société civile sont en mesure de contrôler et minimiser les risques de représailles et mieux collaborer avec les agents d'application de la loi.

h. ***Fournir une description narrative des principales composantes du projet*** *(résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités*.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

L'objectif de ce projet est de **renforcer les capacités nationales de prévenir et contrer les menaces de financement du terrorisme** pour contribuer à la construction d'une paix durable au Burkina Faso à travers une approche holistique, en ciblant les autorités nationales, ainsi que les communautés à risque. Afin d'atteindre cet objectif, le projet se focalise sur deux axes d'intervention : (i) doter l'Etat des stratégies de perturbation financières informées, sensibles au genre, et qui respectent les Droits

de l'Homme (Résultat 1) ; et (ii) renforcer la résilience des organisations, associations, jeunes et femmes aux risques de financement du terrorisme (Résultat 2).

Résultat I : Des stratégies de perturbation financières informées et sensibles au conflit sont développées et mises en œuvre

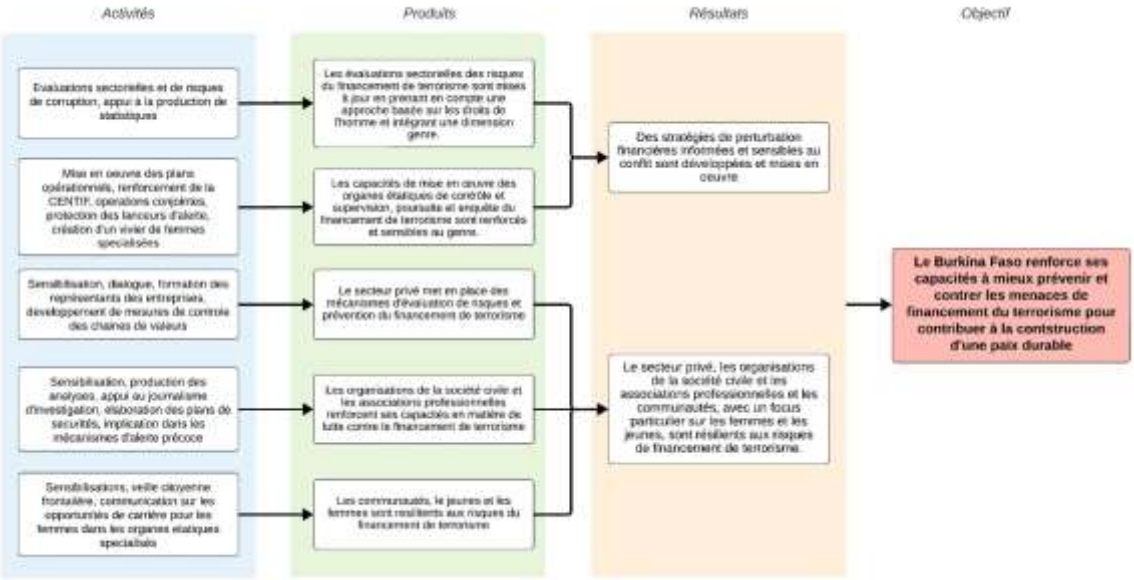

Ce résultat sera atteint à travers : (i) la production des données, analyses, et évaluations sensibles au genre ; et (ii) le renforcement des capacités de mise en œuvre des stratégies des organes étatiques.

Produit 1.1 Les évaluations sectorielles des risques de financement de terrorisme sont mises à jour en prenant en compte une approche basée sur les droits de l'homme et intégrant une dimension genre.

Ce produit vise à réviser les évaluations sectorielles des risques du financement de terrorisme pour renforcer la prise en compte du genre dans les lignes directrices du Groupe d'Action Financière (GAFI)[34], qui stipule des normes pour les Etats et le secteur privé pour mettre en place des processus d'identification, d'évaluation, de surveillance, de gestion et d'atténuation des risques de financement de terrorisme. Le but de cette révision est de fournir des informations ventilées par sexe et renforcer la compréhension des dimensions de genre afin de pouvoir développer des stratégies de perturbation du financement du terrorisme sensibles au genre et dans le respect des droits de l'homme. Une analyse focalisée sur les risques de corruption dans les secteurs identifiés, en particulier celui des armes à feu, sera aussi mené dans le cadre de ce produit pour pouvoir développer des stratégies holistiques, qui prennent en compte les obstacles liés à la corruption dans ce domaine. Dans le but de disposer de données fiables et ventilées au genre, ce produit inclut également un appui à Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso (INSD).

Activité 1.1.1 Actualisation et développement des évaluations sectorielles sensibles au genre des risques de blanchiment de capitaux et financement de terrorisme (BC/FT) (or, bétail, immobilier, carburant, armes à feu et autres secteurs pertinents) selon les normes GAFI.

Activité 1.1.2 Évaluation des risques de corruption au niveau sectoriel, avec un focus sur la gestion des stocks nationaux des armes à feu.

[34] https://www.fatf-gafi.org/content/dam/fatf-gafi/guidance/Lignes-directrices-financement-de-la-proliferation-evaluation-attenuation-des-risques.pdf.coredownload.pdf

Activité 1.1.3 Appui à la production annuelle des statistiques sur la lutte contre le BC/FT et des flux financiers illicites (FFI).

Produit 1.2 : Les capacités de mise en œuvre des organes étatiques de contrôle et supervision, poursuite et enquête du financement de terrorisme sont renforcés et sensibles au genre.

Ce produit vise à renforcer les capacités de mise en œuvre des organes étatiques des différentes actions visant à contrer les risques de financement du terrorisme, tout en respectant les normes de Droits de l'Homme et la sensibilité au genre. Cela inclut le renforcement des techniques des enquêtes de la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) ainsi que le renforcement du cadre de protection des lanceurs d'alerte, avec un focus particulier sur les jeunes et les femmes. Le produit créera aussi un vivier des femmes spécialisées dans les enquêtes et poursuite de ces crimes, ce qui permettra aussi une meilleure autonomisation des femmes dans un secteur de l'application de la loi dominé par les hommes, ce qui permettra de mener des opérations sécuritaires plus efficaces.

Activité 1.2.1. Soutien à la mise en œuvre des plans d'action des évaluations sectorielles.

Activité 1.2.2 Renforcement des capacités de la CENTIF, des organes de détection, de répression, d'enquêtes et de poursuite pénales du BC/FT dans les domaines de la sécurité et de la justice (formation, mentorat et équipements).

Activité 1.2.3 Conduite des opérations ou enquêtes conjointes par les autorités d'enquêtes et de poursuites (financement terrorisme, Initiative d'Accra, Plateforme de Coopération Judiciaire du Sahel)

Activité 1.2.4 Appui au renforcement de la protection des lanceurs d'alerte, des témoins, des victimes, des enquêteurs, en incluant le rôle des femmes et des jeunes.

Activité 1.2.5 Création d'un vivier de femmes spécialisées dans les investigations, poursuite, et jugement des crimes liés au BC/FT.

Activité 1.2.6 *Formation des Officiers de police judiciaire (OPJ) de la Police et de la gendarmerie, des procureurs et juges sur les risques de financement du Terrorisme à travers les secteurs de l'artisanat minier, le commerce de bétail, des organismes a but non lucratif, les personnes morales et les constructions juridiques, les services de transfert de fond et de valeurs et le secteur financier.*

Activité 1.2.7 *Formation des Officiers de police judiciaire (OPJ) de la Police et de la gendarmerie, des procureurs et juges sur les enquêtes financières parallèles sur le financement du terrorisme.*

Résultat II : Le secteur privé, les organisations de la société civile et les associations professionnelles et les communautés, avec un focus particulier sur les femmes et les jeunes, sont résilients aux risques de financement de terrorisme.

Ce résultat vise à prévenir les risques du financement de terrorisme en travaillant avec le secteur privé, la société civile, les associations professionnelles, ainsi que les femmes et les jeunes des communautés à risque. Ce travail de prévention sera atteint à travers le renforcement de la mise en place des mécanismes de prévention au niveau du secteur privé, la formation de la société civile, ainsi que la sensibilisation des jeunes et des femmes aux risques de financement du terrorisme. De même, le projet s'alignera à la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent et contribuera à la mise en œuvre du Plan stratégique de prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme découlant de la stratégie nationale sur les axes relatifs à la promotion d'une gouvernance transparente, inclusive et participative (lutte contre la corruption,), le renforcement des mécanisme et outils pour contrecarrer l'offre d'endoctrinement et de recrutement des groupes extrémistes violents (autonomisation économique des filles et garçons,…) etc.

Produit 2.1 Le secteur privé met en place des mécanismes d'évaluation de risques et prévention du financement de terrorisme

Afin de mettre en place les mécanismes d'évaluation et prévention, ce produit prévoit des plans de sensibilisation des acteurs du secteur privé sur les principaux risques, ainsi que sur l'éthique et leur responsabilité sociétale dans la lutte contre le financement de terrorisme. Ainsi, les activités de ce produit incluent un volet sur la mise en place de mesures pour mieux encadrer les chaînes de production, d'approvisionnement et de distribution d'or provenant des zones à fort défis sécuritaires. Les entreprises visées par les sensibilisations seront choisies suivant leur implication dans les secteurs identifiés à risque, et les représentants seront sélectionnés suivants des critères de sexe et d'âge, et du rôle dans l'entreprise.

Activité 2.1.1 Renforcement de l'éthique et de la responsabilité sociétale des entreprises dans la prévention des risques de financement du terrorisme (atelier des parties prenantes, mentorats, lignes directrices, etc.)

Activité 2.1.2 Sensibilisation, dialogue et formation sur les risques de financement du terrorisme à l'endroit des représentants d'entreprises actives dans des zones et des secteurs identifiés comme vulnérables au financement du terrorisme, du Burkina Faso et de pays limitrophes

Activité 2.1.3 Développement des mesures de contrôle des chaines de valeurs des secteurs à risque (en particulier celles des secteurs des organisations non gouvernementales, de l'exploitation de l'or, du carburant, des transports et autres secteurs).

Activité 2.1.4 Identification et valorisation de femmes dans le secteur privés contribuant à la résilience de leur secteur aux risques de financement de terrorisme

Produit 2.2 Les organisations de la société civile et les associations professionnelles renforcent ses capacités en matière de lutte contre le financement de terrorisme

Ce produit se concentre sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile et des associations professionnelles en matière de lutte contre les sources de financement du terrorisme. Les activités comprennent l'appui à la production d'analyses et de rapports sur le financement et l'approvisionnement des groupes armés non identifiés, la restitution et la validation des résultats de la recherche assortie d'un plan d'action. Ce produit renforcera aussi les capacités du journalisme d'investigation (surtout à travers la CENOZO) sur des questions liées au financement du terrorisme. De plus, le produit valorisera le travail des femmes de la société civile travaillant sur ces questions. Le renforcement de la participation de la société civile dans les mécanismes d'alerte précoce existants permettra d'améliorer la prise en compte du rôle de ces associations, surtout des femmes, dans des mécanismes de prévention du financement de terrorisme. Afin d'assurer le principe de « *do no harm* », ce produit prévoit la mise en œuvre d'activités spécifiques visant à créer des plans de sécurité pour la société civile, pour anticiper et mitiger les risques de représailles.

Activité 2.2.1 Appui à la société civile pour la production d'analyse, basée sur le genre, et de rapports sur le financement et l'approvisionnement des groupes armés non identifiés.

Activité 2.2.2 Restitution et validation des résultats (activité 2.2.1) de la recherche assortie d'un plan d'action.

Activité 2.2.3 Sensibilisation, dialogue et formation des organisations de la société civile et associations professionnelles actives dans des zones et des secteurs identifiés comme vulnérables au financement du terrorisme du Burkina Faso et de pays limitrophes sur les risques de financement du terrorisme et leurs rôles et responsabilités.

Activité 2.2.4 Renforcement des capacités des organisations de la société civile et associations professionnelles en matière d'identification et gestion de risques liés à la lutte contre le BC/FT (risque légal, risque physique - y inclus de représailles-) (*Do No Harm)*

Activité 2.2.5 Renforcement des mécanismes existants d'alerte précoce, à travers la participation des organisations de la société civile et associations professionnelles pouvant jouer un rôle dans la lutte contre le financement du terrorisme.

Activité 2.2.6 Appui au journalisme d'investigation sur les trafics illicites et le financement du terrorisme, y compris en matière de gestion des risques.

Activité 2.2.7 Identification et valorisation de femmes de la société civile contribuant à la lutte contre le financement du terrorisme, dans le respect du principe « *Do No Harm* ».

Produit 2.3 : Les communautés, les jeunes et les femmes sont résilients aux risques du financement de terrorisme

Le produit 2.3 se concentre sur le développement des initiatives de lutte contre les sources de financement du terrorisme portées par les communautés, les jeunes et les femmes afin de renforcer leur résilience de manière durable. Les jeunes (filles et garçons) joueront un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des activités en collaboration avec le secteur de la population plus âgé, retenus sages et notables par la communauté. De même, elles comprennent le renforcement des capacités des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans la lutte contre les sources de financement des groupes armés non identifiés. Ainsi, ce produit prévoit d'encourager la vocation des femmes des zones à risque en développant des outils de communication sur les opportunités de carrière dans les organes étatiques spécialisés dans les enquêtes et poursuites des crimes liés au financement de terrorisme.

Activité 2.3.1 Sensibilisation, dialogue et formation des femmes leaders communautaires y compris frontalières, et de jeunes leaders sur les risques de financement du terrorisme et leurs rôles.

Activité 2.3.2 Tenue de sessions de veille citoyenne frontalière contre les trafics illicites et le terrorisme (en mettant en contribution les journalistes d'investigation, les cyberactivistes, les radios communautaires).

Activité 2.3.3 Communication sur les opportunités de carrière pour les jeunes filles- particulièrement du monde rural- dans le domaine d'investigation, poursuite, et jugement des crimes liés au BC/FT.

Activité 2.3.4 Sensibilisation, dialogue et formation des communautés frontalières sur les liens entre trafics, flux illicites, corruption, groupes terroristes et insécurité et sur le rôle qu'ils peuvent jouer pour prévenir les sources de financement du terrorisme

Zones géographiques proposées et bénéficiaires du projet (ventilées par sexe et par âge).
Le Projet envisage de travailler dans les régions du Région Haut Bassins (Bobo-Dioulasso) ; Région Centre (Ouagadougou) ; Région de Centre Sud (Manga) ; Centre Nord (Kaya) et Centre Est (Tenkodogo).

Le choix des régions du Centre Nord (Kaya) et Centre Est (Tenkodogo) en lieu et place des régions fortement affectées (Région du Sahel et Région de l'est) par la crise sécuritaire s'explique par les orientations du dernier comité paritaire Gouvernement et partie nationale sur les interventions dans les régions fortement impactées par la crise sécuritaire ayant aujourd'hui une accessibilité extrêmement difficile. Cette rencontre a en effet proposé, que les opérateurs puissent intervenir en lisières de ces zones pour pouvoir impacter ces zones de forte insécurité à savoir la région du sahel et celle de l'est. En effet, par sa position géographique, le Sahel demeure encore une zone de transit

et d'échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Plusieurs communautés y cohabitent à l'intérieur d'États, qui ont du mal à contrôler leurs frontières. Il existe ainsi de vastes zones, qui échappent au contrôle des États avec une accessibilité uniquement aérien. C'est dans ces espaces que prospèrent des groupes criminels et s'établissent des réseaux multiformes de trafics illicites connectés au crime transnational d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine. Le continuum Sahel-Sahara est une plaque tournante dans la géopolitique du crime organisé.

Les régions des Haut Bassins (Bobo-Dioulasso), du Centre Sud (Manga) et Centre Est (Tenkodogo) sont des corridors ou les différents trafics prospèrent. La région du centre (Ouagadougou) est le lieu qui centralise les institutions qui travaillent sur les questions de lutte contre le trafic illicite. Le projet interviendra ainsi dans 5 régions.

Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires du projet incluent les structures publiques contribuant déjà à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les plates formes de coopération judiciaire, les unités de renseignement financier, les forces de défense et de sécurité et les structures de production de données. Il inclut aussi la chambre de commerce et de l'industrie, les associations professionnelles, les organisations de la société civile en particulier des organisations de jeunes et de femmes, et des leaders communautaires.

Au moins 340 acteurs étatiques bénéficieront d'appuis techniques et matériels. Les intervenants privés dans le domaine du financement, de la production et la commercialisation des ressources exposées aux risques de financement seront identifiés sur la base des évaluations existantes et celles à réaliser, des répertoires et registres des chambres de commerce, et celle des mines. 25 entreprises par région dont 50 pour la région centre seront ciblées soit 150 entreprises. Chaque entreprise formera au moins 2 employés en son sein soit 300 employés.

Les associations professionnelles seront choisies parmi les organisations et faitières professionnelles qui interviennent les secteurs à risques de financement du terrorisme. 10 structures par région seront ciblées dont 20 pour la région centre soit 60 organisations professionnelles. Deux (2) membres par organisation seront formés soit 120 personnes formées qui formeront à leur tour au moins 25 membres par organisation soit 1500 personnes formées.

En ce qui concerne les OSC, le ciblage concernera au moins 30 OSC et ONG en raison de 5 organisations par région dont 10 pour la région centre. Les organisations féminines et de jeunes seront privilégiées en raison du rôle des femmes et des jeunes dans le circuit de production et de commercialisation des ressources. Deux (2) membres par organisation seront formés soit 60 personnes formées.

En ce qui concerne les activités de sensibilisation, Il est attendu 77500 bénéficiaires des activités de sensibilisation dont 15000 directement par les organisations de la société civile, 50.000 à travers les radios (nationale et privées) et chaines télévisions et 12.500 par les radios communautaires. Dans les régions à fort risques de représailles, le recours aux mass média notamment les radios (communautaire et nationale), les chaines de télévisions (nationales et privées) seront utilisées pour les sensibilisations. Les organisations de la société civile cibleront les consommateurs et les intervenants informels des secteurs à risques.

Il est ainsi attendu 254 structures bénéficiaires et 239.320 individus bénéficiaires dont 78.320 bénéficiaires directs.

Pour la prise en compte du genre et des jeunes par l'Etat, le secteur privé, les associations professionnelles et les organisations de la société civile, au moins 40% des bénéficiaires aux formations seront de jeunes et au moins 30% de femmes/filles. Les critères de sélection des

bénéficiaires comprendront : provenance de zones de projet ou pouvant y intervenir, un niveau d'éducation suffisant pour recevoir la formation, rôle en lien avec les objectifs du projet, autres critères d'intersectionnalités, tels que la condition de déplacement, handicap, victimes, etc. La connaissance des normes sociales et des stéréotypes de genre orientera la recherche active de jeune et de femmes dans le secteur publique, privé, associatif et communautaire et aussi permettra l'adaptation de l'approche Do Not Harm aux catégories plus exposées. Par exemple, pour la participation des femmes provenant de milieux très conservateurs, des sessions de sensibilisation familiales pourraient être envisagées. Le projet envisage aussi un renforcement consistant de la capacité des associations, particulièrement de jeunes et de femmes, d'évaluer et mitiger les risques sécuritaire, légales, et autres, pour qu'elles puissent protéger leurs membres même au-delà du projet. Une autre mesure de mitigation de risques est l'utilisation des mass médias notamment les chaines privées et nationales de radio (y inclus les radios communautaires) et de télévisions pour diffuser les messages de sensibilisation dans les zones à très haut risque. Les communautaires n'auront accès au message qu'à travers les postes récepteurs. Aussi, les sensibilisations en présentielles seront conduites par les organisations de la société civile au niveau des chefs-lieux de régions où les conditions de sécurité sont acceptables. Des mesures de protection de données personnelles seront étudiés et mise en place de concert avec les autorités étatiques.

CATEGORIE BENEFICIAIRE	STRUCTURE BENEFICIAIRE	PERSONNES BENEFICIAIRES DIRECTES			TOTAL	PERSONNES BENEFICIAIRES INDIRECTES	TOTAL GENERAL
		HOMME	FEMME	JEUNE			
Etat	14	235	105	0	340	NA	340
Secteur privé	150	90	90	120	300	3750	4050
Associations professionnelles	60	36	36	48	120	1500	1620
Organisations de la Société Civile	30	18	18	24	60	750	810
Communautaires (Hommes, Femmes et Jeunes filles et garçons)	NA	23.250	23.250	31.000	77500	155000	232500
TOTAL	254	23629	23499	31192	78320	161000	239320

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – *indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.*

Le projet sera mis en œuvre conjointement par les organisations récipiendaires à savoir, l'ONUDC et le PNUD, en collaboration étroite avec le Haut-Commissariat aux Droits de l'Hommes et en coordination avec les autres agences, fonds et programmes des Nations Unies membre de l'Equipe Pays.

Compte tenu du rôle clé joué par l'ONUDC dans la sous-région en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme, notamment au Burkina Faso ou cela s'est traduit par l'accompagnement du Burkina Faso à élaborer un plan d'action national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, **l'ONUDC sera l'agence lead** de la mise en œuvre de ce projet conjoint **en partenariat avec le PNUD**, qui a une expertise avérée en matière de bonne gouvernance et de sensibilisation communautaire. Ce projet sera exécuté en étroite collaboration avec les autorités nationales ainsi que les communautaires et les organisations de la société civile et associations professionnelles.

ONUDC : L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime a déjà contribué avec son expérience et compétence technique à renforcer les capacités des gouvernements du Sahel, dont le Burkina Faso, à lutter contre le trafic de drogues, le trafic illicite, la criminalité organisée, le terrorisme, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et la corruption en améliorant l'accessibilité, l'efficacité et la responsabilité des systèmes de justice pénale.

L'ONUDC a développé et mis en œuvre depuis des années des approches intégrées et des synergies en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités pour soutenir les efforts du Burkina Faso en matière de lutte contre le terrorisme et son financement, conformément à la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme (1999) et les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), particulièrement à travers son Programme mondial contre le blanchiment d'argent, les produits du crime et le financement du terrorisme (GPML) et son Programme mondial de prévention du terrorisme (TPB). L'ONUDC soutient également le Burkina Faso dans la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies sur la lutte contre le financement du terrorisme, notamment en ce qui concerne le gel des avoirs, comme la résolution 1267 (1999) et la résolution 1373 (2001). D'autres branches et programmes de l'ONUDC (y compris le Service de la corruption et de la criminalité économique, le Programme sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants, le Programme sur le trafic d'armes et la Section de la recherche, etc.) contribueront afin de garantir la synergie et l'intégration des aspects transversaux pertinents dans la mise en œuvre du projet. L'ONUDC est présente dans le Sahel depuis plus d'une dizaine d'années. Son programme Sahel (2013-2027) contribue à la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINUS) pour laquelle l'ONUDC est chef de file du pilier Paix et Sécurité.

L'ONUDC dispose d'un bureau au Burkina Faso et mobilise de l'expertise au niveau régional pour appuyer la mise en œuvre du projet : un Coordinateur du bureau de l'ONUDC au Burkina Faso qui sera également le chargé de projet (P3), un officier national pour une meilleure coordination avec la partie nationale et un Assistant administratif qui aura en charge les aspects logistiques, financiers et administratifs. L'équipe pays sera appuyé par une équipe d'experts ONUDC basés à Dakar et pouvant facilement se déplacer au Burkina Faso. L'équipe de Dakar inclue la Coordonnatrice régionale du Programme Sahel (P4) assurant la cohérence du projet dans le cadre de la UNISS et en apportant son expertise en matière de genre et trois experts thématiques, notamment en blanchiment de capitaux et financement du terrorisme, en prévention du terrorisme et en matière de recherche. L'ONUDC est responsable pour coordonner l'élaboration du Plan de mise en œuvre des activités et le rapportage suivant les guidelines du PBF. Les agences en charge de la mise en œuvre de chaque produit seront responsables des livrables, et doivent partager les rapports substantifs et financiers à l'Agence Lead, suivant les exigences du PBF.

PNUD :

Le PNUD a une longue et solide expérience dans le domaine de la gouvernance et de l'état de droit au Burkina Faso notamment dans la mise en œuvre de plusieurs projets sur l'accès à la justice, la sécurité communautaire et de la police de proximité et dans le rétablissement de la confiance entre

les populations et les forces de défense et de sécurité (FDS) aussi bien au niveau national, notamment à travers son programme CoSED[35], qu'au niveau de la sous-région, à travers les programmes d'appui à la stabilisation au Liptako Gourma et au Bassin du Lac Tchad.

Les activités du projet seront mises en œuvre avec l'appui de l'équipe du Programme CoSED qui dispose d'une équipe possédant toutes les expertises requises pour mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre du présent projet. Elle est composée de : un Conseiller Technique Principal, un (e) coordonnateur (trice), d'un(e) expert(e) en suivi-évaluation, d'un(e) assistant(e) administratif (ve) , d'un(e) chargé(e) des finances, d'un(e) communicateur(trice) et d'un chauffeur, d'experts (es) en état de droit, justice, droits humains, justice transitionnelle, gouvernance du secteur de la sécurité, ainsi que du personnel PNUD des bureaux intégrés de Bobo Dioulasso, Dori, Kaya, Ouahigouya et Fada N'Gourma, et d'un chargé de programme de l'unité Gouvernance et paix durable. Un(e) responsable de projet (*Project Manager*) sera recruté spécifiquement pour assurer la gestion des activités du projet. Le programme CoSED vise à contribuer à relever les défis qui figurent au titre des préoccupations des populations Burkinabè à savoir le renforcement de la confiance des populations à la justice, et aux FDS, et le renforcement de la cohésion sociale et la réconciliation des Burkinabè. En matière de droits humains, le programme a accompagné la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) dans la documentation des allégations de violations des droits humains à Tanwalbougou et appuyé les acteurs nationaux dans la mise en place d'un dispositif de protection des défenseurs des droits humains dénommé Mécanisme National de Protection des Défenseurs des Droits Humains (MNPDDH). Sur l'accès à la justice, le CoSED a contribué à améliorer l'offre de justice à travers l'organisation d'audiences foraines et criminelles contribuant ainsi à réduire les délais de détention provisoire des détenus. En effet la tenue des audiences foraines et criminelles a été appréciée très positivement par les détenu-e-s qui avaient perdu l'espoir de voir leurs dossiers avancer, l'Etat ne disposant pas suffisamment de ressources financières. Les détenu-e-s sont donc soulagés de connaitre finalement leur sort. Sur le plan sécuritaire, on notera que le programme CoSED a contribué à l'inclusion des Organisations de la société civile et des populations locales dans le processus d'élaboration et de vulgarisation de la politique de sécurité nationale dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Sud-Ouest et de l'Est. Le CoSED a également mis en place des cadres de dialogue entre les structures locales et les FDS dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Sud-Ouest et de l'Est. Enfin, sur le plan opérationnel, les membres des FDS ont été outillés sur le respect des droits humains, la prise en charge des violences basées sur le genre (VBG) afin de mieux prendre en charge les victimes. Le CoSED a également contribué à l'opérationnalisation de l'Observatoire National de la Prévention et la Gestion des Conflits Communautaires (ONAPREGECC) et de l'Observatoire National des Faits Religieux (ONAFAR) au niveau national et régional pour une meilleure prise en charge des conflits communautaires et au maintien d'un dialogue franc et fructueux entre les différentes confessions religieuses. Le PNUD à travers le programme COSED a contribué à la mise en place du Cadre stratégique anti-corruption avec l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption et des infractions assimilées assortie d'un plan d'actions triennal. En outre l'appui a permis à l'ASCE/LC de disposer d'un plan de communication assorti d'un plan opérationnel. Aussi, le PNUD a appuyé le ministère en charge de la justice à la formation des magistrats et greffiers des juridictions spécialisées chargées des dossiers de crimes économiques et financiers et des crimes liés au terrorisme sur le management de leurs cabinets et sur les techniques d'instruction et de jugement. Enfin, le CoSED intervient également dans l'appui à la réconciliation nationale et la justice transitionnelle à travers le HRCUN et d'autres entités. Le soutien a permis au Burkina Faso de se doter d'une stratégie nationale de réconciliation nationale assortie d'un plan d'actions triennal 2022 - 2024. Elle est l'émanation de la volonté politique des autorités du pays et le fruit d'un large processus inclusif et participatif de consultation à tous les niveaux.

[35] Cohésion sociale : État de droit et, Sécurité

Aussi un Plan d'Action intégré des stratégies de cohésion sociale, de réconciliation nationale et de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent a été élaboré dans le souci d'une mise en œuvre efficiente des trois stratégies permettra de conduire avec succès le processus de cohésion sociale, de réconciliation nationale et du pacte de vivre ensemble. Ce plan intégré unique est assorti d'un cadre logique unique intégrant les différents documents de stratégies. Ce plan intégré permet au Secrétariat technique en charge de la réconciliation e du Vivre-ensemble d'assurer une mise en œuvre, un suivi et une évaluation efficace et cohérent des trois stratégies suscitées.

Déjà engagé dans l'appui institutionnel du secteur de la sécurité, le CoSED a mobilisé plus 23 millions USD qui seront destinés dans l'appui au secteur de la sécurité notamment dans la sécurisation des personnes et des biens dans les zones difficiles à travers la construction d'infrastructures et la dotation en équipements mais aussi grâce à la formation des agents qui y seront déployés. Un focus particulier sera mis sur les droits humains et surtout sur l'institutionnalisation du genre et l'accroissement des candidatures féminines et des jeunes des régions difficiles.

Organisation bénéficiaire	**Budget total dans l'année précédente**	**Sources principales du budget (donateurs etc.)**	**Emplacement des bureaux dans le pays**	**Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)**	**Experts techniques existants pertinents au projet**
Organisation bénéficiaire : ONUDC Partenaires d'exécution : Ministère de la Justice, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, Ministre de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille, CENTIF, CONACFP, ASCE-LC, CENOZO	Pour le bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et centrale : USD 30,400,000 Pour le Programme Sahel : USD 6,300,000	Pour le Programme Sahel : Allemagne, Danemark, Etats-Unis, Fonds de consolidation de la paix (UN PBF), France, ONU (budget ordinaire, MINUSMA), Royaume-Uni (CSSF), Norvège, Suède (SIDA)	Ouagadougou	11 dont 6 à Ouagadougou	Coordinateur du programme Sahel – P 4 (existant) Coordinateur du bureau de l'ONUDC au Burkina Faso – P3 (existant) Un expert GPML (existant) Un expert prévention du terrorisme (existant) Un expert corruption (existant) Un expert Suivi-Evaluation (existant) Une assistante administrative (existante) Un NPO (existant)
Organisation de convocation: PNUD					

Partenaires d'exécution : Ministères en charge de la Justice, des droits humains, de la promotion civique, de l'administration du territoire, de la cohésion sociale, de la modernisation de l'administration, de l'action sociale, CNDH, HCRUN, Etc.	Ressources de programme 48 996 992 $	UNDP core budget, Japon, Luxembourg, PBF, Funding Windows, GEF, Suède, Union Européenne, Allemagne, Suisse, Danemark	Bobo-Dioulasso, Kaya, Ouahigouya, Dori, Fada.	138 staffs dont 112 à Ouagadougou	08

Au-delà des agences récipiendaires, les institutions nationales, les ministères sectoriels, les assujettis du secteur privé, les organisations de la société civile et associations professionnelles, les communautés, les hommes, les femmes, les jeunes filles et garçons joueront un rôle très actif dans la mise en œuvre des activités soutenues par le projet. Les principaux partenaires de mise en œuvre seront les suivants :

RESULTATS	PARTENARIAT
Résultat I : **Des stratégies de perturbation financières informées et sensibles au conflit sont développées et mises en œuvre**	▪ Les ministères en charge : de la Sécurité, de la Justice et Droits Humains, de la Défense, de l'Economie et des Finances, de la Solidarité Nationale, du Genre, de la Jeunesse ▪ Secrétariat General de la Défense Nationale (SGDN) ▪ Comité National de Coordination des Activités de Lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (CNCA-LBC/FT) ▪ Pôles judiciaires anti-terroriste et Financier ▪ Brigade Spéciale des Investigations Anti Terroristes (BSIAT) ▪ Conseil National de Sécurité d'Etat (CNSE) ▪ Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) ▪ Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) ▪ Commission nationale de Contrôle des Armes (CNCA) ▪ Coordination Nationale de Contrôle des Forces de Police (CONACFP) ▪ Brigade Centrale de Lutte Contre la Cybercriminalité (BCLCC) ▪ Chambre de commerce et d'industrie (CCI-BF) ▪ Chambre des Mines du Burkina Faso (CMB) ▪ Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) ▪ Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA)/CEDEAO ▪ UNOCT ▪ UNMAS ▪ International Development Law Organization (IDLO) ▪ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (HCDH) ▪ Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) ▪ Réseau National de Lutte Anticorruption (REN-LAC) ▪ Association des femmes juristes du BF ▪ Association des femmes policières du Burkina Faso

Résultat II : **Le secteur privé, les organisations de la société civile et les associations professionnelles et les communautés, avec un focus particulier sur les femmes et les jeunes, sont résilients aux risques de financement de terrorisme.**	▪ Cellule Norbert Zongo pour le Journalisme d'Investigation en Afrique de l'Ouest (CENOZO) ▪ Secrétariat permanent des ONG (SPONG); ▪ Coalition-Femme paix et sécurité (COFEPAX). ▪ Réseau burkinabè des jeunes leaders pour l'intégrité ▪ Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP) ▪ Conseil National de la Jeunesse ▪ Centre d'informations et de formations des droits humains (CIFDHA) ▪ Plateforme des organisations de la société civile pour la réforme du secteur de la sécurité ▪ West Africa Network for Peacebuilding (WANEP)

b) ***Gestion et coordination du projet*** *– Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à* ***l'annexe A*** *et joignez les mandats clés du personnel.*

Gestion du Projet

La mise en œuvre du projet sera assurée par une équipe constituée des expertises mobilisées par les agences. L'ONUDC assurera la coordination de 1'équipe du projet. Une attention particulière sera accordée à la complémentarité de postes. L'ONUDC en tant qu'agence lead assurera le lien avec le Secrétariat PBF pour ce qui est de la gestion du plan de travail, les rapports narratif et financier.

L'équipe du projet sera composée selon la répartition proposée dans le tableau des postes et responsabilités par Agence :

Titre du poste	**Coûts attribués au personnel**	**% du budget du programme PBF**	**Principales responsabilités dans le projet**
ONUDC			
Coordinateur du bureau de l'ONUDC au Burkina Faso – P3 – Basé à Ouagadougou	102,798 USD	5,1 %	Coordination du projet, des équipes terrain et supervision de la mise en œuvre en temps des activités, de la production des rapports. Coordination du COPIL du projet. Liaison avec le secrétariat du PBF au Burkina Faso.
Coordinatrice du Programme Sahel et point focal genre (P4) ONUDC – Basée à Dakar	18,567 USD	0,9 %	Assurera la cohérence et les synergies avec les autres interventions de l'ONUDC au Sahel, et avec les Etats voisins ainsi que partenaires régionaux. Assurer la gestion financière globale du projet (Grant Management) et de la conformité avec la réglementation de l'ONUDC. De plus, en tant que point focal genre du bureau régional de l'ONUDC, s'assurera de la prise en compte des questions de genre pendant toutes les étapes du projet. Poste existant.
Conseiller (Lutte contre le	55,701 USD	2,8 %	Expertise thématique ; mise en œuvre opérationnelle et suivi des activités relatives à la

blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (P4) ONUDC – Basé à Dakar			lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ; liaison avec les partenaires gouvernementaux/la société civile. Poste existant
Chargé de recherche (P4) ONUDC – Basé à Dakar	18,567 USD	0,9 %	Expertise thématique pour le renforcement de capacité en matière de collection et analyse de donnée et en matière de développement de plans de sécurité
Officier de projet (NOA) Ouagadougou	29,500 USD	1.4%	Organisations d'activité sur le terrain, particulièrement avec la société civile avec le PNUD
Chargée de projet Prévention du Terrorisme (NOB) ONUDC – Basée à Dakar	41 624 USD	2 %	Expertise thématique : animation de sessions de renforcement de capacité en matière de contre-terrorisme
Associée de programme (G6) ONUDC – Basée à Ouagadougou	9743 USD	0,4%	Réalisation des tâches administratives générales nécessaires au bon fonctionnement du projet (organisation des activités, suivi des procédures d'achat, suivi du budget etc..). Poste existant.
Sous total ONUDC	276 500 USD		
PNUD			
Project Manager	63 500 USD	3,2 %	Appui le coordinateur de projet ONUDC et planifie les activités avec UNDP en lead, expert en jeunesse.
Assistant Administratif	40 000 USD	2%	Appui le project manager
Chauffeur	20 000 USD	1%	Appui le team de projet
Sous total PNUD	123 500 USD		
Total General	399 500 USD	20%	

Coordination du Projet

La coordination et le suivi du projet se feront à plusieurs niveaux, y compris à travers le mécanisme de gouvernance des projets PBF mis en place au Burkina Faso.

Au niveau opérationnel : un comité de coordination du projet (CCP), incluant les agences récipiendaires, les points focaux des ministères sectoriels et leurs partenaires de mise en œuvre sera mise en place et coordonné par l'agence lead (ONUDC). Les principales responsabilités du CCP sont : préparer les plans de travail annuels/ trimestriels consolidés du projet, ii) veiller à une bonne coordination de la mise en œuvre du projet entre tous les partenaires ; iii) apprécier l'état de mise en œuvre des activités du projet ; iv) discuter les difficultés rencontrées et les solutions à envisager. Le CCP se réunira une fois par mois et au besoin de façon extraordinaire avec la participation du Secrétariat du PBF. Pour assurer la synergie d'action, la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités du projet se feront en étroite collaboration avec les programmes en cours dans le domaine de la sécurité (CoSED, etc.).

Au niveau technique : le Comité Technique de Suivi (CTS) du portefeuille PBF est chargé d'assurer la coordination, le contrôle qualité et le suivi des projets. Le CTS veille à la complémentarité et la synergie entre les projets et faciliter la coordination des activités. Le CTS se réunit une fois par trimestre et prépare les sessions du comité conjoint d'orientation.

Au niveau stratégique : le Comité Conjoint d'Orientation (CCO), co-présidé par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective, représentant le Gouvernement et le/la Coordonnateur.trice Résident.e du Système des Nations Unies au Burkina Faso, est l'organe d'orientation et de décision stratégiques. Le CCO assure la cohérence et la qualité des interventions

des projets et programmes financés par le PBF. Il veille également à l'alignement des interventions sur le Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS) et les politiques sectorielles pertinentes.

Le/la Coordinateur.trice Résident.e veillera par ailleurs à la cohérence des interventions du projet avec l'action collective des Nations Unies en matière d'Etat de droit et d'Institutions sécuritaires.

c) ***Gestion des risques*** *– Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.*

Ce projet de lutte contre les sources de financement du terrorisme de part qu'il prévoit des appuis aux forces de défense et de sécurité, inclus aussi de soutenir des activités de promotion de l'engagement des acteurs communautaires (hommes, femmes, jeunes filles et garçons), de la société civile et associations professionnelles. Les appuis pourront à l'endroit des forces de défense et de sécurité (FDS) avoir des coûts en termes d'atteinte aux droits de l'homme, exigeant une grande vigilance dans la mise en œuvre du « **HRDDP** » mais aussi « **DO NO HARM** » compte tenu de l'engagement des acteurs cités précédemment.

En application de la politique de HRDDP, le projet a été soumis au Groupe technique-HRDDP du SNU Burkina Faso pour une évaluation. Le projet comporte 22 activités dont 7 sont au profit des forces de défenses et de sécurité. L'évaluation a relevé que le niveau de risque pour ces 7 activités est moyen pour tous les appuis à l'endroit des forces de défense et de sécurité identifiées comme bénéficiaires. Cette évaluation tient compte du fait qu'il existe selon HCDH, des informations factuelles sur des cas de violations des droits imputables aux FDS. Par ailleurs, les activités de renforcement des capacités axées sur la protection des droits humains et les caractéristiques non létales des équipements à acquérir au profit des FDS permettront d'atténuer le risque lié à ces antécédents. Il faut aussi relever que les prérogatives de détection et de répression sont réservées aux agent.es habilité.es, les officiers de police judiciaire : cette conditionnalité délimite clairement les cibles prioritaires à monitorer et les acteurs qui feront aussi l'objet d'une surveillance.

L'implication des communautés (hommes, femmes, jeunes filles et garçons), des organisations de la société civile (SPONG, COFEPAX, CENOZO), des associations professionnelles (syndicats, corporations, coopératives, faitières) permettra de promouvoir des perspectives d'engagement communautaire et citoyen. Cela nécessitera la prise en compte des risques encourus par ces acteurs d'où les considérations du « **DO NO HARM** » à prendre en compte et atténuer.

Le contexte changeant et l'environnement complexe de mise en œuvre du projet, expose également ce dernier à un certain nombre de risques. Ces derniers doivent être déterminés pour que des mesures d'atténuation puissent être identifiées, appréciées et prendre les mesures de mitigations nécessaires.

Risques	**Probabilité (faible, moyen, élevé)**	**Gravité de l'impact (faible, moyen, élevé)**	**Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)**
Risques relatifs au projet			
Changement de priorité au niveau des autorités nationales	Faible	Elevé	- Implication de la partie gouvernementale à toutes les parties du projet pour maintenir un engagement continue et appropriation nationale.
Sanctions de la CEDEAO (élections et durée de la transition) peut faciliter le renforcement de la contrebande, avec des	Faible	Moyen	- Intégration de ces aspects dans l'évaluation réalisée dans le cadre du projet - Renforcement de la résilience des communautés à travers des synergies avec le pilier « personnes » de l'UNIDAP.

conséquences indirectes sur le financement du terrorisme			- Maintien de l'engagement continu de la partie nationale à lutter contre le Financement du Terrorisme
Non collaboration des FDS en matière de HRDDP	Faible	Moyen	- Mécanisme conjoint de suivi - Dialogue accru entre acteurs
Instabilité politique	Moyen	Moyen	- Groupe de travail sera établi au niveau technique des différents ministère. Ceci permettra de maintenir une continuité même en cas d'instabilité politique.
Rotation professionnelle des bénéficiaires de renforcement de capacité	Moyen	Moyen	- Sensibilisation des autorités gouvernementales pour le maintien en poste des bénéficiaires formés pendant au moins la durée du projet
Resistance à l'introduction d'approches basés sur le genre	Faible	Elevé	- Sensibilisation des acteurs sur l'importance de suivre des approches basées sur le genre. - Capitalisation des outils de sensibilisation déjà développés, tels que la campagne #PourquoiPasMoi.
Insécurité dans les zones ciblées	Moyen	Elevé	- Mise en place et respect des mesures de sécurité. En cas de problème, priorisation des activités à risque faible, délocalisation ou déplacement des activités des zones à risque vers les zones sécurisées.
Non adhésion des certaines communautés au projet	Moyen	Moyen	- Sensibilisation et mobilisation sociale à travers personnes ressources
Résurgence de la pandémie Covid	Faible	Faible	- Respect des mesures de barrières,
Risques relatifs aux acteurs communautaires (hommes, femmes, jeunes filles et garçons) « DO NO HARM »			
Menaces et représailles des groupes armés non identifiés et des groupes criminels organisés autour des différents trafics illicites à l'endroit des hommes des communautés	- Faible pour les groupes armés non identifiés - Moyen pour les groupes autour des trafics illicites	- Elevé pour les groupes armés non identifiés -Elevé Pour les groupes autour des trafics illicites	- Monitoring des cas de menaces et représailles - Suivi continu des risques - Identifier les valeurs de référence sur les risques lors de l'étude de référence - Ecoute des messages de sensibilisation à travers les mass média (chaines de télévisions, radios, centres écoute) - Développement de plan de sécurité ad hoc
Menaces et représailles des groupes armés non identifiés et des groupes criminels organisés autour des différents trafics illicites à l'endroit des femmes des communautés	- Moyen pour les groupes armés non identifiés - Faible pour les groupes autour des trafics illicites	- Elevé pour les groupes armés non identifiés -Elevé Pour les groupes autour des trafics illicites	- Monitoring des cas de menaces- y inclus de VBG- et représailles - Analyse et mise à jour régulière des risques - Ecoute des messages de sensibilisation à travers les mass média (chaines de télévisions nationales et privées, radios nationales et privées, centres écoute)
Menaces et représailles des groupes armés non identifiés et des groupes criminels organisés autour des différents trafics illicites à l'endroit des jeunes filles des communautés	- Faible pour les groupes armés non identifiés - Faible pour les groupes autour des trafics illicites	- Elevé pour les groupes armés non identifiés -Elevé Pour les groupes autour des trafics illicites	- Ecoute des messages de sensibilisation à travers les mass média (chaines de télévisions, radios, centres écoute) - Monitoring des cas de menaces et représailles - Suivi continu des risques

Menaces et représailles des groupes armés non identifiés et des groupes criminels organisés autour des différents trafics illicites à l'endroit des jeunes garçons des communautés	- Faible pour les groupes armés non identifiés - Moyen pour les groupes autour des trafics illicites	- Elevé pour les groupes armés non identifiés -Elevé Pour les groupes autour des trafics illicites	- Ecoute des messages de sensibilisation à travers les mass média (chaines de télévisions, radios, centres écoute) - Monitoring des cas de menaces et représailles - Suivi continu des risques
Menaces et représailles du patronat du secteur privé à l'endroit des membres des organisations de la société civile	Faible	Faible	- Sensibilisation du Patronat du secteur privé sur l'importance et le rôle des associations professionnelles dans la lutte contre les sources de financement du terrorisme - Sensibilisation des organes dirigeants des associations professionnelles sur le dialogue collaboratif avec les patronats - Formation sur l'élaboration des plans de sécurité - Monitoring des cas de menaces et représailles - Suivi continu des risques
Menaces et représailles des groupes armés non identifiés et des groupes criminels organisés autour des différents trafics illicites à l'endroit des organisations de la société civile	- Faible pour les groupes armés non identifiés - Moyen pour les groupes criminels autour des trafics illicites	- Elevé pour les groupes armés non identifiés - Elevé Pour les groupes autour des trafics illicites	- Formation sur l'élaboration des plans de sécurité au profit des organisations de la société civile - Diffusion des messages de sensibilisation à travers les mass média (chaines de télévisions, radios, centre d'écoutes) - Associer les Comités de Veille et de Développement (COVED) et les Cadres Régionaux de Dialogue pour les activités de sensibilisation et de suivi des risques - Monitoring des cas de menaces et représailles - Suivi continu des risques
Représailles du patronat du secteur privé à l'endroit des membres des associations professionnelles	Moyen	Moyen	- Sensibilisation du Patronat du secteur privé sur le rôle des associations professionnelles dans la lutte contre les sources de financement du terrorisme - Sensibilisation des organes dirigeants des associations professionnelles sur le dialogue collaboratif avec les patronats - Monitoring des cas de menaces et représailles - Suivi continu des risques
Réduction/Perte de revenus pour les acteurs du secteur privé due à la réorganisation des marchés (or, bétails…)	Faible	Moyen	- Sensibilisation des acteurs institutionnels sur les rackets, tracasseries et la corruption - Formation des responsables des faitières et coopératives pour l'encadrement/sensibilisation des membres à des pratiques commerciales saines et respectant la règlementation en vigueur
Risques relatifs aux forces de défense et de sécurité « HRRDP »			
			- Appui en matériel non létal - Identification des points focaux, au sein des services bénéficiaires, pour l'évaluation de l'impact du projet et de ses activités sur les droits humains - Établissement d'une étude de base du projet avec des indicateurs spécifiques aux droits humains;

Les FDS associées au projet, notamment les forces de police et de gendarmerie travaillant sur le financement du terrorisme, utilisent l'appui du projet pour perpétrer des exactions des droits de l'homme.	Faible	Elevé	- Évaluation HRDDP pour chacune des 7 activités identifiées après la signature du plan de travail annuel; - Pour chaque activité d'appui logistique ou technique, il sera déterminé de concert avec les bénéficiaires, un mécanisme de suivi de recommandations et de l'impact de l'appui reçu. Ce mécanisme de suivi s'arrimera à l'existant et sera sous le co-lead des directions générales des études et des statistiques sectorielles et du HCDH - Accès par le HCDH aux services bénéficiaires - Collaboration avec l'Etat major général des armées, son conseiller juridique, les procureurs des pôles spécialisés, le Directeur général de la Police Nationale en matière d'échanges d'information sur les allégations de violations des droits de l'homme.
L'appui en matériels est réalloué par l'Etat à d'autres services, y compris de combat, qui sont associés à des violations de droits humains	Faible	Elevé	- Suivi de l'appui, particulièrement matériel, avec l'aide des points focal institutionnels. - Suspension du projet
L'appui en matériels est récupéré par les groupes armés non identifiés, entrainant un risque réputationnel grave pour les Nations Unies	Très faible	Elevé	- Suspension du projet

Un plan de suivi des risques sera élaboré avec des indicateurs précis d'alerte et des mécanismes de réponses. Ce plan de suivi sera élaboré au cours d'un atelier et sera mis à profit également pour toutes les activités de sensibilisation à l'endroit du patronat, des OSC et associations professionnelles sur les risques identifiés.

d) **Suivi / évaluation** – *Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.*

Le système de suivi-évaluation du projet sera mis en place et assurera un lien étroit entre le Secrétariat conjoint PUS-PBF et l'Unité de gestion du Projet. Il sera basé sur le cadre de résultats du projet. Le montant du budget dédié au suivi-évaluation est de 120,910 $ soit 6.05 % du budget total.

L'ONUDC, en tant qu'agence lead, coordonnera l'élaboration d'un plan conjoint de mise en œuvre et de suivi du projet au cours du premier mois de la mise en œuvre (formulaire 4.1 du PBF), décrivant la méthodologie, les responsabilités, le budget et les échéances.

Le Projet assurera la mise en place de mécanismes de gestion fonctionnelle, de suivi et évaluation à tous les niveaux, en accordant une attention particulière: i) à l'efficience dans la gestion des ressources

financières; ii) à l'efficacité et l'action catalytique des actions entreprises et la qualité des résultats annuels et finaux; (iii) à l'élaboration des Plans de Travail Annuels et la mise à jour des données, iv) à l'examen périodique et les missions conjointes sur le terrain, la documentation des bonnes pratiques et leur dissémination, (v) l'impact du projet sur la consolidation de la paix, y inclus ses effets catalytiques financiers et non financiers (vi) les synergies entre les projets PBF ainsi que les intervention d'autres partenaires. Les interventions seront menées sur le terrain en tenant compte du contexte sécuritaire. De ce fait, les activités pourront être délocalisées et au besoin, déplacer les bénéficiaires de leurs localités d'origine ou de la zone d'impact du projet pour tenir les activités dans une localité plus sûre.

Coordination avec le dispositif de suivi-évaluation du PUS-BF et l'unité de gestion du Projet : le projet dans son ensemble fera l'objet d'un suivi permanent et régulier de la part des agences de concert avec le Secrétariat conjoint PUS-PBF. Tous les rapports seront transmis à l'agence Lead qui aura la responsabilité de les analyser et consolider avec toutes les autres informations collectées sur l'avancement des activités, et de rendre compte au Secrétariat conjoint PUS-PBF.

Missions de suivi : Des missions conjointes seront ainsi organisées de façon régulière sur le terrain. Ces visites donneront lieu à des rapports succincts dans lesquelles les informations seront collectées quant aux progrès réalisés selon des objectifs prédéterminés. Ces missions seront également complétées par un suivi étroit du comité technique de suivi et des agences concernées afin notamment de faciliter l'élaboration des rapports narratifs et financiers finaux.

Production des rapports semestriels et annuels : le projet produira un rapport semestriel au 15 juin et un rapport annuel au 15 novembre qui devront être approuvés par le comité de coordination du projet et transmis au Secrétariat du PBF. En outre, les agences de mise en œuvre devront transmettre au Secrétariat PUS-PBF des rapports succincts avec des données désagrégées par sexe et le delivery mensuel du projet.

Production du rapport final : Le Projet fournira un rapport final au plus tard trois mois après la fin du Projet. Si la fin du Projet coïncide avec le rapport annuel, celui-ci peut être considéré comme le rapport final.

Évaluation finale : Durant la phase de clôture du Projet, une évaluation externe finale sera réalisée pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le présent document de Projet. Une équipe comprenant un consultant international et des experts nationaux (si besoin) seront recrutés pour sa réalisation. L'agence chef de file va assurer la coordination du processus. Le PBF, à travers le secrétariat, devra être consulté pendant la préparation des TDR de l'évaluation finale et fera partie du groupe de référence de l'évaluation. Le rapport de l'évaluation sera soumis à tous les acteurs concernés pour la validation finale. Cette évaluation finale doit être transmise à PBF qui la publiera sur son site internet. Les coûts de l'évaluation sont à la charge du Projet.

Communication et visibilité :
Un plan de communication du portefeuille sera élaboré pour assurer la visibilité du PBF et de l'appui de l'ensemble du SNU au Burkina Faso. Les activités de visibilité se concentreront sur l'impact et les résultats du projet en utilisant différents moyens de communication tels que des communiqués de presse, des reportages photo et de courtes vidéos. Le Secrétariat du PBF au Burkina Faso sera invité à assister régulièrement à des réunions d'information sur le projet et aura l'occasion de visiter les activités du projet pendant la période de mise en œuvre. Tous les supports publicitaires y associés reconnaîtront que le projet est mis en œuvre avec le financement du PBF.

La bonne communication et le bon suivi/évaluation du projet contribueront à susciter l'intérêt d'autres bailleurs et produire l'effet catalytique escompté par le PBF.

e) ***Stratégie de fin de projet / durabilité*** – *Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales*.

La stratégie de retrait du projet repose d'une part sur l'appropriation du projet par tous les acteurs clés (partie nationale, secteur privé, communautaires, organisations de la société civile et associations professionnelles) et d'autre part la mobilisation d'autres donateurs autour de la lutte contre les sources de financement du terrorisme. Si les jalons du retrait progressif vont se mettre en place, dès le démarrage du projet dans l'élaboration des plans de travail annuel, par une définition claire des responsabilités des parties, la mobilisation des donateurs se déroulera au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet. Après leur participation à la réunion de concertation avec les parties prenantes tenue le 21 mars 2023, les partenaires techniques et financiers seront conviés au lancement du projet et aux rencontres de partage de leçons apprises et des succès en vue de susciter toujours l'intérêt des donateurs à poursuivre les actions dont la poursuite s'avère nécessaire et la mise à l'échelle des bonnes pratiques.

Les agences de mises en œuvre s'assureront du développement des propositions complémentaires et/ou de consolidation des acquis de ce projet. Un atelier de capitalisation sera organisé et les stratégies de mise à l'échelle identifiées. La partie nationale et les autres acteurs clés seront fortement encouragés à poursuivre les actions nécessaires et consolider les acquis.

Par rapport à la mobilisation des donateurs, Il est important de relever que ce projet s'appuie sur le plan d'action national de lutte contre le financement du terrorisme et a été identifié comme axe d'intervention majeure du Plan d'actions pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) de la transition. Le Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies au Burkina (UNIDAP) arrimé au PA-SD a fait l'objet d'une table ronde des bailleurs de fonds en marge de l'assemblée générale des Nations (UNGA78) pour mobiliser des ressources en faveur de l'UNIDAP en tant qu'instrument de mise du PA-SD).

Le système des Nations Unies au Burkina accorde un intérêt évident à la lutte contre le financement du terrorisme du fait que tous les progrès obtenus par les agences du système des nations unies pour l'atteinte des ODD risquent d'être compromis du fait de la situation sécuritaire. Une stratégie de mobilisation de ressources est en cours d'élaboration pour une mise en œuvre efficace de l'UNIDAP. Ces deux importantes phases de mobilisation de ressources permettent d'espérer une poursuite du financement.

En termes de durabilité, les jalons posés par ce projet permettront de jeter les bases d'une nouvelle dynamique de lutte à travers i) l'appropriation des stratégies et actions par les acteurs étatiques notamment les organes de supervision, contrôle et de répression. Cela permettra à ces acteurs de pouvoir assumer convenablement leurs missions régaliennes avec plus de capacités en intégrant ces stratégies et actions dans leurs dispositifs respectifs ; ii) le développement d'une culture de redevabilité du secteur privé pour que ces derniers puissent honorer leurs obligations vis-à-vis de la règlementation en vigueur en matière de lutte contre le financement du terrorisme et les trafics illicites et enfin iii) un engagement communautaire et citoyen permettant d'asseoir un environnement non favorable aux trafics illicites alimentant le terrorisme

IV. Budget du projet

Une part importante du budget a été allouée pour le renforcement de capacités des organisations de la société civile, des associations professionnelles et du secteur privé pour des activités de sensibilisation des hommes, des femmes, des jeunes et des professionnels du secteur privé, à fin d'assurer une pérennisation du projet et l'appropriation au niveau local (Produit 1.1, Produit 2.1, 2.2 et 2.3 pour un total de 755 530,86 USD, soit 62,7% du budget alloué aux activités). Les services contractuels ont été budgétisés sur la base de l'expérience dans l'implémentation des activités au Burkina Faso et sur des devis précédents (ateliers déjà organisés par ONUDC et PNUD). Un budget de 120 910 USD est prévu pour le suivi-évaluation soit 6,05%. Un budget d'environ 50 000 USD a été aussi alloué par les deux agences de mise en œuvre pour assurer la communication et la visibilité du projet. Un financement complémentaire de 320.000 USD sera apporté par ONUDC. Ce complément couvrira les frais non pris en compte dans le budget lié à la mise à disposition de service notamment d'experts de l'ONUDC pour appuyer la mise en œuvre du projet.

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veuillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxièmes et troisièmes tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veuillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquencement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel.**

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	x		Un atelier de consultation a été organisé le 21 21 mars 2023 à Ouagadougou, avec 60 participants
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	x		Le personnel du projet est existant
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	x		Sites identifiés
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	x		Partiellement fait pendant l'atelier du 21 mars. A continuer auprès des communautés au tout début du projet (1 trimestre)
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	x		Partiellement. A revoir au début du projet.
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	x		Partiellement, avec une emphase sur l'âge et le sexe
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?		x	Pas encore de manière formelle
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	x		Lors de l'atelier du 21 mars 2023
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	x		Le point focal genre de l'ONUDC a apporté sa contribution dans la conception du projet. L'ONUDC a acquis une expertise spécifique en matière de genre et sécurité au Burkina Faso, à travers son Programme Sah et des initiatives visant à promouvoir la participation active des femmes dans la sécurité et la justice.
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du proje	x		Une réunion de consultation incluant des femmes organisations de la jeunesse s'est déroulée le 21 mars, en amont de la finalisation de la proposition de projet.
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	x		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	x		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		CF paragraphe mentionné dans la partie IV Budget du projet.
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		Les coûts unitaires sont pris de l'expérience passée de l'ONUDC PNUD (devis/factures des différents activités des agences). Dès lors, l'ensemble des coûts unitaires sont basés sur les coûts en vigueur au Burkina Faso.
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Le budget du projet permettra de couvrir 05 régions du Burkina Faso. Ces localités ont été identifiées avec l'appui des gouvernements des deux pays lors de l'atelier du 21 mars 2023.
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		Le budget total de couts supplémentaire est de 33% du budget to du projet, ce qui inclut le budget alloué au personnel (qui ne dépasse pas le 20% - 400 000 USD).
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		Comme mentionné dans la partie narrative du budget, le projet valorise l'expertise locale pour la mise en œuvre du projet. Néanmoins, le recours à du personnel international est essentiel pour assurer une coordination et suivi financier, ainsi qu'un appu des experts sur le financement de terrorisme de la sous-région de l'ONUDC basés à Dakar.
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	Le budget alloué pour l'achat d'équipements, véhicules, et mobilier est de 109 204 USD, soit 5% du budget.
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	X		L'achat d'un véhicule est prévu pour le bureau de l'ONUDC au Burkina Faso afin de faciliter l'organisation de missions terrains de limiter les coûts liés à la location de véhicules.
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Personnel supplémentaire des agences non financées par ce proje et en appui (chefs de bureaux pays de l'ONUDC et du PNUD, assistants administratifs, etc.)

<u>Annexe B.1</u>: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned.
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO.
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	**Event**
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document.

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget.

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	**Event**
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

<u>The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:</u>

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.

- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.[36]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[36] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : Des stratégies de perturbation financières informées et sensibles au conflit sont développées et mises en œuvre		**Indicateur 1a:** Nombre de stratégies sectorielles sensibles au genre et aux jeunes développées et mises en œuvre **Niveau de référence :** 0 **Cible :** 8	• Rapport de stratégies sectorielles • Rapports des autorités d'enquêtes et de poursuites (Début/fin du projet) • Rapports de réunions • Document de stratégie. • Fiches de présence	• Conduite d'évaluations sectorielles • Développement et mise en œuvre de la perturbation financière • Ciblage • Mise en place de la task force multidisciplinaire • Discussion des stratégies • Adoption de stratégies
		Indicateur 1b: Nombre de stratégies sectorielles sensibles au genre et aux jeunes développées et mises en œuvre perçues comme pertinentes par les acteurs engagés **Niveau de référence :** 8 **Cible :** 6	• Rapports d'évaluations (mi- parcours et finales) • Compte rendu de discussions avec les acteurs • Enquête	• TDRs • Conduite des évaluations • Restitution et validation des résultats • Partage et capitalisation des expériences
		Indicateur 1c: % des assujettis du secteur privé qui respectent leurs obligations de déclarations **Niveau de référence** : A déterminer par l'étude de référence **Cible :** + 20% sur le niveau de référence	• Rapports d'évaluations (mi- parcours et finales) • Compte rendu de discussions avec les acteurs • Enquête	• TDRs • Conduite des évaluations • Restitution et validation des résultats • Partage et capitalisation des expériences
	Produit 1.1 Les évaluations sectorielles des risques du financement de terrorisme sont mises à jour en prenant en compte une approche basée sur les droits	**Indicateur 1.1.1** Nombre de nouvelles évaluations sectorielles des risques de BC/FT sensibles au genre et aux jeunes élaborées/finalisées **Niveau de référence** : 0 **Cible :** 3	• Rapport d'activités • Rapports finaux des évaluations sectorielles	• Définition des secteurs • Méthodologie, inclusive de considération d'âge et sexe • Rapport d'évaluation

	de l'homme et intégrant une dimension genre. ▪ **Activité 1.1.1** Actualisation et développement des évaluations sectorielles sensibles au genre des risques de blanchiment de capitaux et financement de terrorisme (BC/FT) (or, bétail, immobilier, carburant, armes à feu et autres secteurs pertinents) selon les normes GAFI. ▪ **Activité 1.1.2** Évaluation des risques de corruption au niveau sectoriel, avec un focus sur la gestion des stocks nationaux des armes à feu. ▪ **Activité 1.1.3** Appui à la production annuelle des statistiques de la lutte contre le BC/FT et des flux financiers illicites (FFI).	**Indicateur 1.1.2** Nombre de stratégies sectorielles sensibles au genre et aux jeunes développées et mises en œuvre **Niveau de référence :** 0 **Cible :** 8	• Nombre d'évaluations sectorielles • Rapports des autorités d'enquêtes et de poursuites • (Début/fin du projet) • Rapports de réunions • Document de stratégie. • Fiches de presence	1- Conduite d'évaluations sectorielles 2-développement et mise en œuvre de la perturbation financière 1-Ciblage 3- Discussion des stratégies 1. Adoption de stratégies
		Indicateur 1.1.3 Nombre d'entreprises intégrant un dispositif de mitigation de risques **Niveau de référence :** 0 **Cible :** 50 structures	• Rapport de réunion • Enquête auprès des entreprises	• Définition de mesures de mitigation de risques • Dissémination-sensibilisation • Vérification de mise en œuvre
		Indicateur 1.1.4 Nombre des représentants d'entreprises et d'OBNLs sensibilisées et/ou formées aux risques de financement du terrorisme **Niveau de référence :** 0 **Cible :** 1920 représentants dont 576 femmes et 768 jeunes	• Rapport d'activité de sensibilisation • Visualisation messages sur les réseaux sociaux • Echantillonnage pour enquête	• Développement de messages clés • Organisation de campagnes de sensibilisation • Enquête
		Indicateur 1.1.5 : Nombre d'ONLB avec un cadre de responsabilité renforcée **Niveau de référence :** 0 **Cible :** 10	• Rapport de reunion • Enquête auprès des ONLB	• Definition des besoins • Assistance technique • Suivi
	Produit 1.2 Les capacités de mise en œuvre des organes étatiques de contrôle et supervision, poursuite et enquête du financement de terrorisme sont renforcés et sensibles au genre.	**Indicateur 1.2.1** Nombre de réunions des cadres stratégiques, **Niveau de référence** : 0 **Cible :** 3	• Rapports d'activités ONUDC	• Identification des participants • Réunions.
		Indicateur 1.2.2 Nombre de dossiers de financement du terrorisme discutés/détectés/	• Compte-rendus des réunions • Entretiens avec les unités spécialisées	• Assistance technique • Suivi

	Liste des activités : ▪ **Activité 1.2.1.** Soutien à la mise en œuvre des plans d'action des évaluations sectorielles. ▪ **Activité 1.2.2** Renforcement des capacités de la CENTIF, des organes de détection, de répression, d'enquêtes et de poursuite pénales du BC/FT dans les domaines de la sécurité et de la justice (formation, mentorat et équipements). ▪ **Activité 1.2.3** Conduite des opérations ou enquêtes conjointes par les autorités d'enquêtes et de poursuites (financement terrorisme, Initiative d'Accra, Plateforme de Coopération Judiciaire du Sahel) ▪ **Activité 1.2.4** Appui au renforcement de la protection des lanceurs d'alerte, des témoins, des victimes, des enquêteurs, en incluant le rôle des femmes et des jeunes. ▪ **Activité 1.2.5** Création d'un vivier de femmes spécialisées dans les investigations, poursuite, et jugement des crimes liés au BC/FT.	**Niveau de référence** : 0 **Cible :** 5		
		Indicateur 1.2.3 Nombre d'institutions nationales sensibilisées sur la Stratégie Nationale de Lutte contre le Terrorisme du Burkina Faso **Niveau de référence** : 0 **Cible :** 14	• Compte-rendu du CNCT et ONUDC • Listes de présence	• Organisation de campagnes de sensibilisation
		Indicateur 1.2.4 Nombre de primo-intervenants formés pour les SOPs de collecte, préservation et partage des éléments de preuve du champ de bataille ; **Niveau de référence :** 0 **Cible :** 40 dont 12 femmes	• Comptes rendus des rencontres des initiatives • Rapports de mission	• Identification des primo-intervenants • Organisation de la formation • Evaluation
		Indicateur 1.2.5 Nombre de demandes d'entraide pénale ou enquêtes conjointes facilités par les initiatives dans les dossiers de terrorisme et ou son financement **Niveau de référence :** 0 **Cible :** 3	• Demandes d'entraide • Rapport de mission	• Identification d'opportunité de travail conjoint • Organisation de la mission • Exécution de la mission
		Indicateur 1.2.6 Nombre de rapports de données sensibles au genre et aux jeunes produits **Niveau de référence :** 0 **Cible :** 2	• Site web de la Direction des Statistiques • Site web ONUDC	• Explication de l'outil de collecte de donnée • Remplissage de l'outil de collecte de donnée • Intégration des nouvelles données dans le SDS
		Indicateur 1.2.7 Développement d'un Plan d'atténuation des risques de corruption dans la gestion des armes à feu au sein de l'État	• Liste des risques de corruption identifiés et priorisés • Termes de Référence/Agendas	• Ateliers

	Activité 1.2.6 *Formation des Officiers de police judiciaire (OPJ) de la Police et de la gendarmerie, des procureurs et juges sur les risques de financement du terrorisme à travers les secteurs de l'artisanat minier, le commerce de bétail, des organismes à but non lucratif, les personnes morales et les constructions juridiques, les services de transfert de fond et de valeurs et le secteur financier.* ***Activité 1.2.7*** *Formation des Officiers de police judiciaire (OPJ) de la Police et de la gendarmerie, des procureurs et juges sur les enquêtes financières parallèles sur le financement du terrorisme.*	**Niveau de référence :** 0 **Cible :** 1	• Rapports d'ateliers • Rapports de missions • Feuilles de présence	
		Indicateur 1.2.8: Nombre d'institutions sensibilisées au cadre législatif relatif à la protection des lanceurs d'alerte, des témoins, des victimes, des enquêteurs, en incluant le rôle des femmes et des jeunes **Niveau de référence :** 0 **Cible :** 14	• Termes de Référence/Agendas • Rapports d'ateliers • Rapports de missions • Feuilles de présence	• Ciblage • Méthodologie • Atelier
		Indicateur 1.2.9 Nombre d'activités de mitigation des risques de corruption conduites en application du Plan d'atténuation des risques de corruption **Niveau de référence :** 0 **Cible :** 3	• Plan d'atténuation des risques de corruption validé et adopté par les autorités • Mise en place d'un Comité de Prévention de la Corruption (CPC) • Termes de Référence/Agendas • Rapports d'ateliers • Rapports de missions • Feuilles de présence	• Atelier d'identification et de priorisation des risques de corruption • Atelier d'identification des causes sous-jacentes et développement d'un Plan d'atténuation des risques de corruption existants. • Mise en place d'un Comité de Prévention de la Corruption au sein des institutions.
		Indicateurs 1.2.10 Nombre de femmes spécialisées dans les investigations, poursuite, et jugement des crimes liés au BC/FT **Niveau de référence** : A déterminer par l'étude de référence **Cible :** +30 sur le niveau de référence	• Termes de Référence/Agendas • Rapports d'ateliers • Rapports de missions • Feuilles de présence	• Ciblage • Atelier

		Indicateur 1.2.11 *Nombre d'Officiers de police judiciaire (OPJ) de la Police et de la gendarmerie, des procureurs et juges formés sur les risques de financement du terrorisme et sur les enquêtes financières parallèles sur le financement du terrorisme.* **Niveau de référence** : A déterminer par l'étude de référence **Cible :** +30 sur le niveau de référence		
Résultat 2 : Le secteur privé, les organisations de la société civile et les associations professionnelles et les communautés, avec un focus particulier sur les femmes et les jeunes, sont résilients aux risques de financement de terrorisme.		**Indicateur 2a** : % de la population (hommes, femmes, jeune filles et garçons) de la zone d'intervention qui déclarent observer une réduction des trafics illicites alimentant le terrorisme **Niveau de référence** : A déterminer par l'Etude de référence **Cible** : +20 par rapport au niveau de référence	• Rapports d'évaluations (étude référence, mi-parcours et finales) • Compte rendu de discussions avec les acteurs • Enquête	• TDRs • Conduite des évaluations • Restitution et validation des résultats • Partage et capitalisation des expériences

		Indicateur 2b: % de la population (hommes, femmes, jeunes filles et garçons) de la zone d'intervention qui déclarent avoir adopter un comportement favorable à la lutte contre les trafics illicites **Niveau de référence** : A déterminer par l'Etude de référence **Cible** : +20 % sur le niveau de référence déterminer par l'étude de référence (désagrégé par sexe et âge)	• 5Rapports d'enquêtes/sondages de perception • Rapport final • Rapport d'évaluation • (Début / fin du projet) • Enquête	• Ciblage • Questionnaire • Enquête début • Enquête fin
	Produit 2.1 Le secteur privé met en place des mécanismes d'évaluation de risques et prévention les risques du financement de terrorisme Liste des activités : ▪ **Activité 2.1.1** Renforcement de l'éthique et de la responsabilité sociétale des entreprises dans la prévention des risques de financement du terrorisme (atelier des parties prenantes, mentorats, lignes directrices, etc.) ▪ **Activité 2.1.2** Sensibilisation, dialogue et formation sur les risques de financement du terrorisme à l'endroit des représentants d'entreprises actives dans des zones et des secteurs identifiés comme	**Indicateur 2.1.1** Nombre d'organisations de la société civile et associations professionnelles dont les capacités sont renforcées **Niveau de référence** : 0 **Cible** : 90	• Termes de Référence/Agendas • Rapports d'ateliers • Rapports de missions • Articles de presse • Feuilles de présence	• Ciblage • Questionnaire • Enquête début • Enquete fin
		Indicateur 2.1.2 Nombre de membres de structures associatives sensibilisés **Niveau de référence** : 0 **Cible** : 1500 bénéficiaires :450 hommes, 450 femmes et 600 jeunes (filles et garçons) (Désagrégé par sexe et âge)	• Rapports d'enquêtes/sondages de perception • Rapport d'activité • Articles de presse • Rapport d'évaluation	• Ciblage • Campagne ▪ Evaluation
		Indicateur 2.1.3 : Nombre d'activités conduites en coopération avec les OSC et associations professionnelles **Niveau de référence** : 0 **Cible** : 3	• Termes de Référence/Agendas • Rapports d'ateliers • Rapports de missions • Feuilles de présence	• Atelier de sensibilisation. • Assistance technique et/ou de support, notamment dématérialisé, pour les

	vulnérables au financement du terrorisme du Burkina Faso ▪ **Activité 2.1.3** Développement des mesures de contrôle des chaines de valeurs des secteurs à risque (en particulier celles des secteurs des organisations non gouvernementales, de l'exploitation de l'or, du carburant, des transports et autres secteurs). ▪ **Activité 2.1.4** Identification et valorisation de femmes dans le secteur privés contribuant à la résilience de leur secteur aux risques de financement de terrorisme			journalistes d'investigation.
		Indicateur 2.1.4 : Nombre de personnes du secteur privé sensibilisé en matière de prévention et de lutte contre les sources de financement des groupes armés non identifiés **Niveau de référence** :0 **Cible** : 300 (90 hommes, 90 femmes et 120 jeunes filles et garçons)	• Termes de Référence/Agendas • Rapports d'ateliers • Rapports de missions • Feuilles de présence	• Ciblage • Développement messages • Campagne de sensibilisation aux postes frontaliers et auprès des communautés frontalières. • Atelier de sensibilisation
		Indicateur 2.1.5 : Nombre d'organisations de la société civile et professionnelle sensibilisées au cadre législatif relatif à la protection des lanceurs d'alerte, des témoins, des victimes, des enquêteurs, en incluant le rôle des femmes et des jeunes **Niveau de référence** : 0 **Cible** : 150	• Termes de Référence/Agendas • Rapports d'ateliers • Rapports de missions • Feuilles de presence	Atelier de sensibilisation

	Produit 2.2 Les organisations de la société civile et les associations professionnelles renforcent ses capacités en matière de lutte contre le financement de terrorisme Liste des activités : ▪ **Activité 2.2.1** Appui à la société civile pour la production d'analyse et de rapports sur le financement et	**Indicateur 2.2.1** Nombre d'association de femmes formées et d'association de jeunes formées sur le risque de financement du terrorisme pour des activités de sensibilisation contre le financement du terrorisme **Niveau de référence** : 0 **Cible** : 45 associations de femmes et 60 associations de jeunes	• Termes de Référence/Agendas • Rapports d'ateliers • Rapports de missions • Feuilles de presence	• Atelier de formation • Suivi-évaluation

	l'approvisionnement des groupes armés non identifiés. ▪ **Activité 2.2.2** Restitution et validation des résultats (activité 2.2.1) de la recherche assortie d'un plan d'action. ▪ **Activité 2.2.3** Sensibilisation, dialogue et formation des organisations de la société civile et associations professionnelles actives dans des zones et des secteurs identifiés comme vulnérables au financement du terrorisme du Burkina Faso et de pays limitrophes sur les risques de financement du terrorisme et leurs rôles et responsabilités. ▪ **Activité 2.2.4** Renforcement des capacités des organisations de la société civile et associations professionnelles en matière de gestion des différents risques liés à la lutte contre le BC/FT. ▪ **Activité 2.2.5** Implication des organisations de la société civile et associations professionnelles dans les mécanismes existants d'alerte précoce. ▪ **Activité 2.2.6** Appui au journalisme d'investigation sur les trafics illicites et le	**Indicateur 2.2.2** Nombre des initiatives communautaires et associatifs mis en œuvre par région **Niveau de référence** : 0 **Cible** : 18	▪ Rapports d'ateliers ▪ Rapports de missions ▪ Feuilles de presence	• Suivi-évaluation

	financement du terrorisme, y compris en matière de gestion des risques. ▪ **Activité 2.2.**7 Identification et valorisation de femmes de la société civile contribuant à la lutte contre le financement du terrorisme, dans le respect du principe do no harm. ***Produit 2.3 : Les communautés, le jeunes et les femmes sont résilients aux risques du financement de terrorisme*** Liste des activités ▪ **Activité 2.3.1** Sensibilisation, dialogue et formation des femmes leaders communautaire y compris frontalières, et de jeunes leaders sur les risques de financement du terrorisme et leurs rôles ▪ **Activité 2.3.2** Tenue de sessions de veille citoyenne frontalière contre les trafics illicites et le terrorisme (en mettant en contribution les journalistes d'investigation, les cyberactivistes, les radios communautaires). ▪ **Activité 2.3.3** Communication sur les opportunités de carrière pour les jeunes filles dans le domaine d'investigation,	**Indicateur 2.3.1** : Nombre de personnes sensibilisées en matière de prévention et de lutte contre les sources de financement des groupes armés non identifiés **Niveau de référence** : 0 **Cible** : 77500 (23250 hommes, 23250 femmes et 31000 jeunes filles et garçons)	• Termes de Référence/Agendas • Rapports d'ateliers • Rapports de missions • Feuilles de présence	• Développement messages • Campagne de sensibilisation aux postes frontaliers et auprès des communautés frontalières. • Atelier de sensibilisation

	poursuite, et jugement des crimes liés au BC/FT. ▪ **Activité 2.3.4** Sensibilisation, dialogue et formation des communautés frontalières sur les liens entre trafics, flux illicites, corruption, groupes armés non identifiés et insécurité et sur le rôle qu'ils peuvent jouer pour prévenir les sources de financement du terrorisme			

[i] https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2023/03/GTI-2023-web-170423.pdf